

25^e
1968
ANNIVERSAIRE
1993



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS
FRANCOPHONES DU MANITOBA

25 ans d'éducation
en français... notre fierté

SOMMAIRE



Educatrices et Educateurs
Francophones du Manitoba
agence de 'The Manitoba Teachers' Society'

25 ANS D'EXISTENCE

1968 - 1993

Tirage: 2400 exemplaires

COMITÉ DE PUBLICATION

Jean-Joseph Ismé
Monique Hébert
Carol Jung
Agnès Gousseau
Marianne Ferré

REPRODUCTIONS

Toute reproduction est autorisée avec
mention de la source.

REMERCIEMENTS

Merci spécial aux trois secrétaires affectées aux ÉFM, Françoise Kornelson, Jeanne Marion et Suzanne Gareau, pour leurs travaux de recherche, de dactylographie, de mise en page et de préparation de réunions.

RECYCLABLE



Éditorial	3
Vingt-cinq ans tu m'dis pas!	4
Perspectives ... d'hier à demain	5
Le secrétariat	7
Les éducatrices et éducateurs, l'épine dorsale de toute société!	8
La formation initiale des enseignants, une instrumentation réflexive	9
Je crois, je vis	13
Une question de choix!	15
La résolution K-1 (AGM 1976) ... un tournant historique!	16
Panneaux indicateurs présents	17
Les présidentes et présidents ÉFM	21
Le défi est toujours là	22
Vers l'avenir ... ensemble et fort, ÉFM et les parents anglophones	24
Du chemin parcouru en 2 ans	25
1989-1990: Que se passait-il alors?	27
Témoignage	30
Plus ça change, plus c'est semblable - une perspective historique	31
Vers notre cinquantième	32
De 1968 à nos jours	33

**«25 ans d'éducation
en français ... notre fierté!»**

ÉDITORIAL

par Jean-Joseph Ismé, président sortant
Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba

Lorsque le Conseil d'administration des ÉFM m'a demandé de présider le comité organisateur des activités du 25^e anniversaire de l'Association, l'idée m'était venue de faire le lancement des célébrations par une publication spéciale qui serait à la fois un rappel de son passé difficile et combatif en même temps qu'une ouverture sur son avenir. Nous savons que plus d'un y cherchera des articles coutumiers à l'Inform-Action, mais ce n'est pas ça le but que nous avons en tête en entreprenant ce projet. Nous sommes loin des sentiers battus de la revue des ÉFM dont le contenu demeure sensiblement toujours le même, publications après publications: mot de la Présidente, pédagogie, actualités, ÉFM... Ce que vous trouverez dans les pages qui suivent, ce sont des témoignages de gens qui, à un moment ou un autre, ont eu à prendre les rênes de l'Association pour la mener à bon port; ce sont des souvenirs de luttes que les anciennes et anciens ont eu à livrer pour établir, maintenir, solidifier et assurer l'épanouissement de l'éducation française dans la Province; ce sont des rappels de toutes les difficultés qu'ils ont éprouvées à créer, à faire reconnaître et à garantir la survie de cette communauté d'enseignantes et d'enseignants qu'on appelle les ÉFM; c'est aussi l'étalage de toutes leurs réalisations des 25 dernières années ainsi que les progrès accomplis.

Cette publication spéciale se veut la fin de l'ère des combats et le début d'un futur plein de défis et d'incertitudes. C'est aussi une invitation lancée à tous et à chacun à faire son examen de conscience sur l'importance qu'il accorde aux ÉFM. Avons-nous de la fierté pour notre Association? Nous pensons que nous avons toutes les raisons du monde pour l'avoir car nous savons tous qu'elle s'est

toujours trouvée au coeur de la francophonie manitobaine. Nous savons que ce fut grâce à ses premiers membres que l'éducation française a survécu dans la Province, malgré les entraves mises en place par une inspection scolaire aux méthodes policières. Nous avons tous entendu parler de ces nombreux appels téléphoniques qui voyageaient de village en village et qui annonçaient l'arrivée imminente des inspecteurs tortillons et mal disposés au fait français. C'est de ces pionniers que les fondateurs des ÉFM ont puisé ce mal courage si nécessaire pour braver l'opposition farouche de l'hégémonie anglophone de la Manitoba Teachers' Society d'alors. C'était de ses enseignants de français clandestins que nos prédécesseurs ont hérité cet esprit retors, subtil et madré qui les a guidés dans leur action et a permis aux ÉFM d'être ce qu'ils sont aujourd'hui malgré les multiples embûches dont leur trajet a été parsemé. Oui, nous avons raison d'être fiers de cette Association qui a toujours été mise à rude épreuve et qui en est toujours sortie victorieuse et plus aguerrie; elle a toujours su parer aux coups bas que plusieurs ont tenté de lui porter. Loin de disparaître, elle devient de plus en plus forte, influente, autonome, en un mot elle a voix au chapitre. Nul ne peut lui dénier sa place de leader en éducation française dont elle est devenue experte. Qu'on le veuille ou non, elle est là pour y rester.

Ce que vous trouverez dans cette publication, c'est une nouvelle approche que les ÉFM doivent adopter face à la nouvelle situation de l'éducation française et à celle dans laquelle l'immersion pourrait se trouver si les négociations constitutionnelles devaient mal tourner. En effet, avec l'arrivée de la gestion scolaire pour laquelle nous nous sommes tant battus, il

est essentiel que certains changements prennent place. Il est impératif qu'on se prépare intellectuellement et professionnellement à les accepter non avec résignation, mais avec une ouverture d'esprit qui nous permettra d'agir comme des vrais forgerons responsables de l'avenir de la communauté francophone du Manitoba. Par ailleurs, la très grande autonomie dont jouira le personnel enseignant des écoles françaises ne doit pas lui faire oublier celui des écoles d'immersion. Ce serait malsain et dangereux si les 25 ans d'existence des ÉFM marquaient le début d'une division en son sein. Et la meilleure façon de l'éviter n'est pas d'avoir peur d'envisager objectivement la réalité mais bien de structurer les deux groupes de façon telle qu'il existe entre eux une parfaite collaboration. C'est là, à notre avis, la première tâche à laquelle les ÉFM doivent s'atteler au début de son nouveau départ pour un autre 25 ans.

Cette publication dont vous allez commencer la lecture n'est pas le produit d'un comité de rédaction, mais la compilation et l'agencement de toute une série d'articles rédigés par les principaux acteurs de la grande famille des ÉFM. Ce ne sera pas de la pure littérature, mais des témoignages de faits vécus et de sentiments éprouvés. C'est avec des yeux d'admirateurs imbus du désir de s'informer sur le passé de notre Association que nous devons lire ce qui suit. Sachant combien vous êtes avides de connaître l'histoire de 25 ans d'éducation française au Manitoba, nous sommes très flattés de vous présenter *«Vingt-cinq ans d'éducation française ... notre fierté!»*

Bonne lecture et joyeux 25^e!

UN MERCI DU COMITÉ DE PUBLICATION

- Jean-Joseph Ismé, président du Comité du 25^e
- Monique Hébert
- Carole Jung
- Agnès Gousseau
- Mariette Ferré, agente administrative

Nous tenons à présenter nos sincères remerciements à tous ceux qui, de loin ou de près, ont rendu la réalisation de cette publication possible. Parce que notre liste serait trop longue si nous voulions énumérer tout le monde, nous nous contenterons de le faire par catégorie. Notre attention se portera d'abord sur ceux qui se sont portés volontaires pour nous rédiger un ou des articles, puis vient le secrétariat des ÉFM qui s'est dévoué de telle sorte que cette publication soit un franc succès en fait de qualité et d'esthétique, ensuite notre gratitude s'adresse à tous ceux qui ont travaillé à l'édition, sans manquer de porter une mention spéciale à l'artiste pour la présentation de la page-couverture, ainsi qu'à ceux qui nous ont permis d'utiliser les photo-souvenirs. Merci aussi à tous ceux qui nous ont supportés et encouragés, ainsi qu'aux membres du Bureau de direction qui ont débloqué les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses occasionnées par cette publication. Un remerciement général est lancé à toute personne qui a eu quel qu'apport que ce soit dans la réalisation de ce projet, même à ceux qui ont eu la bonté de nous aviser qu'ils n'étaient pas disponibles pour rédiger un article.

MISE EN GARDE:

Nous voulons aviser tout éventuel lecteur que le fait d'utiliser partout la forme masculine ne dénote aucun sexisme de notre part. Ceci n'est dû qu'au souci de doter notre publication de plus de clarté, clarté qui est si importante pour encourager la bonne lecture. Nous demandons à nos concitoyens d'être indulgents à notre endroit.

VINGT-CINQ ANS ... TU M'DIS PAS!

par Gerry Dureault, cadre administratif
The Manitoba Teachers' Society



Vingt-cinq ans! Les ÉFM ont vraiment vingt-cinq ans! En composant les messages de félicitation et de joie pour ce grand anniversaire, il y a aussi peut-être lieu de s'interroger sur le besoin de maintenir un tel organisme dans notre communauté.

Pourquoi les ÉFM en 1968? Le cas était plutôt simple. L'Association d'éducation venait de disparaître. La SFM se dessinait et prenait forme. Il n'y avait peu de prévu pour représenter ceux et celles qui oeuvraient en éducation. Au congrès pour la fondation de la SFM, dans le colloque sur l'éducation, le président demanda aux éducatrices et éducateurs de se taire puisque l'on savait déjà ce qu'ils auraient à dire! De grands changements s'annonçaient; il nous fallait un point de

ralliement et une voix. Les ÉFM se sont fait une niche au sein de la Manitoba Teachers' Society et de la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes. On y est toujours, après vingt-cinq ans d'actions efficaces, comme porte-parole de l'éducation en langue française au Manitoba.

Aujourd'hui? De grands changements s'annoncent en éducation. La création d'une commission scolaire homogène se fera, et bientôt. L'immersion continuera à diminuer, jusqu'à sa disparition, ou on y donnera un coup de coeur pour remonter la pente. Et ce, pour ne citer que ces dossiers parmi beaucoup d'autres. Les enseignantes et enseignants ont énormément de peine à se faire entendre sur les questions qui traitent du destin de l'éducation dans notre communauté provinciale. Il faut toujours forcer la porte pour pouvoir prendre place aux conseils qui décident du sort de notre profession. Les ÉFM sont toujours nécessaires, et peut-être plus aujourd'hui que jamais.

Félicitations les *mordus* qui nous ont amenés là. Le flambeau était entre bonnes mains, nos collègues l'ont porté avec grande distinction. Félicitons aux responsables d'aujourd'hui qui doivent oeuvrer dans des situations critiques, avec des enjeux écrasants, sans précédents pour les guider, et sans pouvoir juger clairement de la sincérité des autres interlocuteurs. Félicitons à ceux qui se préparent déjà pour mener les ÉFM à leur cinquantième anniversaire! il ne fait aucun doute que le besoin sera là - comme il y a vingt-cinq ans.

PERSPECTIVES ...

D'HIER A DEMAIN

par *Mariette Ferré, cadre administrative*
The Manitoba Teachers' Society



Présidente ÉFM (1981 à 1983)

Je ne peux parler du 25^e des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba sans d'abord partager avec vous quelques aspects de ce qui me tient à coeur comme francophone. C'est d'abord ma famille, d'origine fransaskoise, qui m'a inspirée et qui m'a donné le goût de participer à l'évolution du fait français au Manitoba et au Canada.

Je fais partie d'un grand nombre de francophones de l'Ouest canadien qui ont étudié le français dans le système scolaire public grâce au travail des religieuses enseignantes et des associations regroupant les francophones bénévoles. Les années sont marquées de souvenirs mémorables. Par exemple, le deuxième samedi de juin, il y avait l'examen annuel de français suivi d'une fête de famille pour marquer

l'événement. Et, c'était toute une fête lorsqu'on recevait «La Liberté et Le Patriote» qui publiait les résultats d'examens de français des élèves franco-manitobains et fransaskois. Mais, parmi tous ces événements, c'est surtout grâce à l'encouragement inlassable de mes parents et aux nombreux souvenirs d'enfance, que je puisse aujourd'hui poursuivre avec beaucoup de fierté, un travail professionnel comme enseignante qui tient toujours à coeur l'avenir du français et de l'éducation.

Le 25^e des ÉFM

Cette fête nous fournit une belle occasion de remémorer une courte période de l'histoire de l'éducation française au Manitoba. C'est aussi une occasion de rendre hommage à tous nos collègues francophones en éducation, aux nombreux élèves et aux parents qui nous ont fait confiance. Collectivement, nous avons réussi à établir tout un système scolaire qui permet à 5 550 élèves francophones et à 19 713 élèves en immersion d'étudier en français. Ensemble, nous contribuons à l'épanouissement de la dualité linguistique canadienne.

La reconnaissance des acquis

En 1968, nous avions 68 membres ÉFM, et en 1992, nous en comptons 1 604! C'est tout un accomplissement de la collectivité francophone et nous avons raison d'en être fiers! Outre les membres du personnel enseignant et administratif, nous comptons aussi de nombreux professionnels en éducation. Les conseillers et conseillères pédagogiques du Bureau de l'éducation française et des commis-

sions scolaires, les professeurs de l'Institut pédagogique et les membres des personnels cadres dans de nombreux organismes et institutions se préoccupant de divers aspects de l'éducation française.

Les acquis comprennent tout un système scolaire à l'intérieur duquel on reconnaît maintenant trois secteurs bien distincts - français, anglais et immersion. Il y a 25 ans, est-ce qu'on croyait que ça serait possible? Est-ce qu'on avait prévu qu'il y aurait un réseau d'écoles françaises, un Bureau de l'éducation française dirigé par un sous-ministre-adjoint, un institut pédagogique, un programme de maîtrise en français au Collège universitaire de Saint-Boniface? Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, la liste des acquis est longue.

Les acquis ÉFM et MTS

En 1968, les Éducateurs Franco-Manitobains sont devenus un groupe spécialisé, affilié à la MTS. En 1972, la MTS a accordé une affiliation et, en 1985, le statut d'agence a été rendu officiel dans la Loi sur The Manitoba Teachers' Society. En même temps, les règlements de la MTS ont inclus, pour la première fois, une formule de financement permettant aux ÉFM une certaine autonomie dans la planification des programmes et activités. Cette autonomie fait en sorte que les ÉFM peuvent dévouer la majeure partie de leurs énergies à poursuivre leur mandat auprès de ceux et celles qui enseignent en français. En 1986, à l'assemblée annuelle des ÉFM, l'Association fut renommée les «Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba».

Au cours des années, la MTS a appuyé le secteur francophone à maintes reprises. Notons, à titre d'exemples, les politiques sur l'école française et sur l'école d'immersion, le French Language Information Project (FLIP), la désignation de postes cadres bilingues et une ouverture graduelle devant les demandes d'augmenter les services en français. Récemment, la MTS a appuyé le Rapport Gallant qui recommande l'établissement d'une commission scolaire francophone. Quant au secteur immersion, la MTS a fait preuve d'ouverture au cours des années en adoptant des politiques reconnaissant les conditions à réunir pour que l'immersion réussisse. On est passé des questions sur le pourquoi aux questions sur le comment.

Les ÉFM ont activement participé à de nombreux changements à l'intérieur de la MTS. Il est juste de signaler, toutefois, que les ÉFM ont exercé de la patience. À titre d'exemples, on se souvient de grandes périodes où il n'y avait pas suffisamment de services de secrétariat pour rencontrer les besoins. On se souvient de débats ardues aux assemblées annuelles de la MTS où il y avait désaccord et les émotions étaient au vif. Mais, souvent les changements les plus importants s'effectuent en passant par des périodes de malaises, voire même de conflits. Et, il est sûr qu'il y en a eu - mais grâce à l'ouverture des gens et au professionnalisme, les changements désirés ont été effectués.

Les ÉFM: une expérience professionnelle

Pour les nombreux bénévoles au cours des 25 dernières années, il y a eu beaucoup de défis à relever. Au fil des ans, de nombreux efforts ont été faits pour faire valoir les besoins pédagogiques et professionnels des secteurs français et d'immersion auprès de la MTS et des divers organismes en éducation. Les ÉFM font maintenant partie d'un partenariat en éducation, avec d'autres organismes francophones pour oeuvrer vers l'atteinte de buts communs.

Pour moi - ces 15 ans auprès des ÉFM dont un an à la présidence du comité de conférence, deux ans au Conseil exécutif,

un an à la présidence et dix ans comme membre du personnel cadre de la MTS, m'ont donné l'occasion de côtoyer de nombreux collègues qui ont activement participé à une affirmation collective et individuelle - un processus des plus dynamiques. C'est vrai qu'il y a eu de nombreuses réunions, projets de recherche, assemblées, conférences - et j'en passe - la liste est longue et les heures de travail encore plus ... mais avec tout ça vient le sentiment d'avoir participé à un projet de société des plus intéressants et des plus valables.

Qu'est-ce qui fait que c'est satisfaisant pour les ÉFM de se voir évoluer? Je crois que ce qui est fondamental chez tout groupe comme chez chaque individu, c'est de réussir à s'affirmer, de se sentir valorisé, de partager ses espoirs, ses rêves, ses craintes et ses réussites. S'affirmer individuellement et collectivement, c'est pouvoir s'exprimer librement sans crainte de représailles, de faire valoir les aspirations des individus et des groupes. C'est de pouvoir se rendre au delà de l'individualisme, des jeux de pouvoir et de se doter d'une vision qu'on poursuit avec cœur et âme. C'est de pouvoir dire qu'on est là et qu'on y est pour quelque chose.

Une vision d'avenir

Ce que je souhaite pour les ÉFM, c'est une association qui compte une participation de nombreux membres désireux de participer à l'épanouissement de l'éducation en français au Manitoba. Je souhaite l'évolution continue d'un organisme vivant et dynamique qui accueille et qui facilite le changement. Ce dynamisme existe aussi lorsqu'il y a la possibilité de participer à un regroupement où les relations interpersonnelles sont positives et vivifiantes. Les gens sont attirés aux milieux où il fait bon travailler et où on peut s'affirmer en équilibrant l'épanouissement professionnel et personnel tout en poursuivant l'objectif de l'organisme. Les gens sont attirés aux regroupements qui réussissent à porter influence pour effectuer les changements désirés dans le système scolaire. En somme, c'est de pouvoir participer à un regroupement à l'intérieur duquel on est reconnu et valorisé.

Durant les premiers 25 ans, les ÉFM ont participé activement à l'établissement des secteurs français et d'immersion. Quoiqu'il reste encore beaucoup à faire pour ces programmes et ces écoles, il y a d'autres champs d'interventions susceptibles d'intéresser les ÉFM à l'avenir. Pour se préparer à l'évolution d'un milieu d'enseignement qui reflète les besoins de ces groupes-clients, il y a de nombreux changements à étudier et à opérer. À titre d'exemples, il y a énormément de possibilités en perfectionnement professionnel pour nous préparer à la restructuration du système scolaire. Il y a des modèles des plus intéressants à explorer tels que, par exemple, la gestion participative. Il y a la question d'accès à l'égalité pour nos élèves et aussi pour nos membres afin d'atteindre l'équité pour les femmes et les hommes. De façon générale, nous avons à participer à l'évolution d'un milieu de travail qui reflète mieux le fait que les enseignantes et enseignants sont des professionnels ayant tout le potentiel pour relever les défis de l'avenir.

Le dossier de la gestion scolaire constitue la prochaine grande étape de la francophonie manitobaine. Les uns l'anticipent avec beaucoup d'ardeur, et d'autres, avec une certaine trépidation. Les ÉFM auront un rôle clé à jouer pour permettre de rencontrer les divers besoins de la façon qui convient le mieux à la communauté et aux élèves.

La continuité du développement des programmes d'immersion, ainsi que l'obtention d'une commission scolaire francophone ne sont que deux aspects qui influenceront l'avenir de l'éducation française. La vie française au Manitoba sera aussi fortement influencée par une ouverture sur la francophonie nationale et mondiale. L'avenir de la francophonie internationale, dont nous faisons partie, dépend de chacun de nous. Comme l'a dit le grand écrivain, Pascal, «Toute la mer monte pour une pierre qu'on y jette.» Oui, chacun d'entre nous peut contribuer à faire la différence pour maintenir une langue vivante dans un pays fort et unifié qui se taille une place sous un soleil international.

LE SECRÉTARIAT

Il est fort agréable de vous présenter les membres du secrétariat MTS qui sont affectées au secteur des services des ÉFM.



Jeanne Marlon est employée de la Manitoba Teachers' Society depuis le 17 juin 1974. Elle occupait un poste au secrétariat chez Eaton lorsqu'elle accepta un poste à la MTS pour fournir des services en français.

Durant ses 18 ans auprès des ÉFM, Jeanne a fourni des services d'appui à tous les divers dossiers, y inclus de nombreuses conférences d'octobre, d'assemblées annuelles, de comités, de colloques et projets d'études.



Suzanne Gareau qui a débuté son emploi auprès de la Manitoba Teachers' Society nous a prêté main-forte en faisant du travail à contrat, dès 1988. A cette époque, Suzanne travaillait à son propre compte. Afin de mieux répondre aux besoins du secteur français, la MTS a ouvert un poste permanent en février 1990. Suzanne a fourni de l'appui à tous les dossiers des ÉFM, tels que conférences d'octobre, conférences pour directeurs et directrices, Conseil d'administration, divers comités permanents et projets d'études.



Françoise Kornelson a débuté son mandat en février 1990. Auparavant, elle était secrétaire en chef au Collège Béliveau. Depuis son entrée en fonction à la MTS, elle est affectée aux divers dossiers de services en langue française, tels que les services d'appui à la traduction. Elle édite le Babillard et fait la mise en page de l'Inform-Action et de diverses autres publications ÉFM. Elle s'occupe du maintien de nos diverses banques de données.

REMERCIEMENTS: Nous tenons à reconnaître, de façon toute particulière, les membres du secrétariat actuel et aussi toutes celles qui ont oeuvré pour les ÉFM par le passé. Nous tenons aussi à souligner, de façon spéciale, le travail de Madeleine Leclerc, qui était affectée au secteur français de 1985 à 1990 et de Cécile Roy, adjointe au Projet F.L.I.P. de 1979 à 1982. Nous avons aussi reçu l'aide d'un grand nombre de personnes qui ont travaillé sous contrats à court terme lorsque la tâche était très lourde. C'est au nom de tous les agents cadres et les membres des conseils d'administration que nous remercions toutes celles qui ont oeuvré avec beaucoup d'intérêt et de dévouement pour les ÉFM.

LES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS

L'ÉPINE DORSALE DE TOUTE SOCIÉTÉ!

par *Jean-Marie Taillefer, professeur*
Collège universitaire de Saint-Boniface

Les éducatrices et éducateurs sont sans contredire l'épine dorsale de toute société. C'est à partir de ce groupe d'individus que la langue, la culture et souvent la foi sont transmises d'une génération à l'autre. Sans doute, le foyer joue un rôle irremplaçable dans ce processus, mais, les enseignantes et enseignants en ont la mission publique. Ils doivent afficher, énoncer et propager les aspirations à long terme de la société qu'ils représentent.

Pour une enseignante ou un enseignant en milieu minoritaire, cette mission peut parfois le placer dans une situation conflictuelle. Les attitudes du groupe majoritaire sont souvent contraires à celles de la minorité. La tendance naturelle à vouloir s'intégrer à l'ensemble de la société nous porte parfois à faire des compromis, qui, à long terme, peuvent s'avérer catastrophiques.

À l'époque, les enseignantes et enseignants franco-manitobains appuyaient sans équivoque les aspirations légitimes de leur minorité opprimée. Elles et ils ont été l'épine dorsale de l'association d'éducation de 1916 à 1967. Elles et ils étaient à la tête du mouvement qui a créé la Société Franco-Manitobaine, à la même époque ils ont aussi mis sur pied les Éducateurs franco-manitobains. Un membre du corps enseignant, avec l'appui de ses collègues ainsi que de la population franco-manitobaine, a mené la lutte lors de la crise linguistique en 1983. Ce n'est que quelques exemples du leadership que les éducatrices et éducateurs franco-manitobains ont assumé dans le passé pour faire avancer la cause de leurs compatriotes. Aujourd'hui, comme toujours, les questions éducatives sont souvent complexes et difficiles à décortiquer. Toutefois, lorsqu'une question est aussi claire que celle des bienfaits de la gestion du système scolaire par les Franco-Manitobaines et Franco-Manitobains, les éducatrices et éducateurs franco-manitobains doivent se déclarer unanimes devant une telle question. Cette profession de chefs doit non seulement appuyer mais surtout mener la lutte comme l'ont si bien fait les enseignantes et enseignants d'antan dans le but de s'assurer que la minorité franco-manitobaine continue à contribuer de façon positive à la vie de cette province qui a grandement besoin de cette contribution.

Bon anniversaire aux enseignantes et enseignants francophones du Manitoba!

SAVIEZ-VOUS QU'EN 1982:

- Il y avait:

- 625 membres ÉFM
- 41 écoles françaises
- 41 écoles d'immersion

- le poste de la présidence était à 1/3 de temps
- on célébrait le 10^e anniversaire d'affiliation à la MTS
- on avait tenté d'organiser une conférence nationale pour les enseignantes et enseignants du secteur francophone
- on parlait de l'autonomie - coopération pour que les divisions scolaires partagent leurs services à l'appui de l'enseignement en français
- on faisait des pressions pour avoir la maîtrise en éducation au CUSB
- on demandait au BEF d'établir une structure consultative en programmation

LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS UNE INSTRUMENTATION RÉFLEXIVE

par François Lentz, Faculté d'Éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface

0.1 «La formation des maîtres ne consiste pas seulement à fournir au candidat un bagage plus ou moins fixe de connaissances, de méthodes, de techniques qu'il pourra ensuite appliquer dans ses classes. Il faut aussi, et peut-être surtout, rendre le futur enseignant capable d'évaluer, de choisir et d'adapter le matériel disponible, de garder un esprit ouvert et critique à la recherche, de conserver enfin sa motivation et son dynamisme en se tenant au fait des changements qui s'opèrent dans son domaine d'expertise et en n'ayant pas peur de les mettre à l'épreuve dans ses cours. Et pour cela, il faut plus qu'un catalogue de recette.»¹

«(...) Le formateur, on le sait bien, ne peut pas élaborer le répertoire cognitif à la place du formé. Il ne peut qu'inlassablement mettre en oeuvre des dispositifs, poser des questions, créer des situations favorables à ce que le sujet lui-même, mystérieusement, jamais quand on l'attend ni comme on s'y attend, cons-

truisse sa propre intelligence. C'est là le lot de toute éducation qui veut échapper à la fois au fatalisme et au démiurgisme: agir avec la conviction du possible mais sans attendre la réciprocité marchande, parier en l'éducabilité d'autrui sans exiger qu'il se plie à ma loi, fût-elle la loi de sa propre émancipation.»²

Les propos rapportés dans la première citation - programmatiques à bien des égards - datent d'il y a presque dix ans et sont encore d'une acuité tout actuelle; ils situent en effet, sans ambiguïté, l'optique qui doit à la fois asseoir et orienter tout processus de formation initiale des enseignants: dépasser l'instrumentation technique - le «catalogue de recettes» - parce que celle-ci ne porte que sur le court terme et réduit la formation initiale à un ensemble de savoir-faire, voir de techniques pour mettre en place une visée à plus long terme: l'instrumentation réflexive, condition nécessaire de l'exercice de cette denrée fondamentale, au coeur

de la pratique pédagogique: l'adaptabilité constante.

Quant aux propos relatés dans la seconde citation, outre qu'ils sont admirablement bien dits, ils situent les limites de tout processus de formation, aussi calibré soit-il; ils mettent également en évidence le rôle, central et éminemment actif, que joue le preneur de formation dans ce processus. C'est sans doute entre ces deux bornes que se situe tout processus de formation initiale des enseignants.

0.2 On se propose, dans les lignes qui suivent³, de préciser quelques enjeux de cette dichotomie au seuil du vingt-et-unième siècle et de proposer quelques balises pour la mise en place, au sein même du processus de formation initiale, de cette instrumentation réflexive.

1.1 On le sait désormais: le montant et la gamme des connaissances à notre disposition doublent environ tous les six ans;

¹ Pierre Calvé in *Dialogue*, Bulletin sur l'enseignement de l'anglais et du français langues secondes, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), vol. 1/n° 3, mars 1983, numéro spécial sur la formation des enseignants.

² Meirieu, P. (1990). *Enseigner, scénario pour un métier nouveau*. Paris: E.S.F. éd., p. 157-158.

³ Ces quelques réflexions s'appuient, d'une part sur le rapport d'une évaluation, menée de 1988 à 1990 conjointement par le CUSB et les ÉFM, de la formation initiale à la Faculté d'Éducation du CUSB - rapport présenté par Roger Legal dans *Inform-Action* XXI:1, automne 1991 -, d'autre part sur une intervention portant sur la formation initiale des enseignants, effectuée en avril dernier, dans le cadre d'une table ronde organisée par l'ACREF, lors du congrès de l'Association ontarienne des professeurs de français.

n'est-il pas plus utile, plus rentable, dans de telles conditions, de mettre plutôt l'accent, dans les pratiques pédagogiques, au seuil du vingt-et-unième siècle que les futurologues nous prédisent comme marqué du sceau de l'information, sur le développement d'une pensée critique qui permettrait, entre autres, de localiser et de gérer cette masse d'informations, d'en évaluer la pertinence, la fiabilité, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes, etc.⁴ Autant d'habiletés qui présupposent, pour leur exercice, cette distance critique. Par ailleurs, les orientations curriculaires actuelles mettent de plus en plus l'accent sur le dépassement du cloisonnement disciplinaire, sur l'au-delà des matières qui jalonnent le parcours scolaire de l'élève. A une visée enseignement se substituerait une visée apprentissage, qui aurait pour but le développement de l'apprenant, d'une part dans son plein potentiel, dans sa globalité, d'autre part dans sa capacité à faire preuve, hors école, d'habiletés génériques telles que résoudre des problèmes ou apprendre à apprendre. Ces deux dimensions de la toile de fond de l'interaction enseignement/apprentissage, à peine esquissées ici et assurément ni exhaustives ni limitatives, ne peuvent pas ne pas avoir d'impact sur le type de pratiques pédagogiques mises en place par les enseignants et - en amont de celles-ci - sur le type de formation initiale des enseignants.

1.2 Dans cette optique, la dichotomie instrumentation technique/instrumentation réflexive revêt des enjeux particuliers. Il est sans doute vraisemblable que les besoins prioritaires en formation initiale sont perçus par les étudiants eux-mêmes comme étant de nature instrumentale: il s'agit d'acquérir, autant que faire se peut et aussi bien que possible,

un savoir et un savoir-faire directement opératoires et immédiatement utilisables⁵. Un exemple est sur ce point révélateur: dans l'étude mentionnée en³, 72.2% des finissants de 1988 de la Faculté d'Éducation du CUSB déclaraient avoir appris, durant leur formation initiale, à «utiliser des stratégies pédagogiques diverses et variées»; nul doute, à juger par ce fort taux de satisfaction (écho d'un taux très élevé lui aussi - 88% - d'attentes en la matière) que la Faculté d'Éducation s'acquitte très bien de cet aspect du savoir-faire et l'expérience montre a posteriori que la variété et la diversité des stratégies pédagogiques sont une des clefs du succès d'une pratique pédagogique. Mais il conviendrait, semble-t-il, de mettre ce fort taux de satisfaction en perspective (non pas pour faire la fine bouche mais pour procéder à un questionnement - a priori légitime - sur les deux facettes d'un constat, aussi séduisant soit-il): la formation initiale met-elle l'accent - avant tout - sur une instrumentation technique? Ou, au contraire, la formation initiale conduit-elle les futurs enseignants à se demander - instrumentation réflexive - si les stratégies pédagogiques présentent un caractère de diversité et de variété en elles-mêmes (ce serait alors une qualité intrinsèque) ou si, au contraire, cette diversité et cette variété sont perçues comme nécessaires parce que répondant à des préoccupations didactiques telle que, par exemple, la prise en compte des divers styles d'apprentissage des élèves. Jean-François Halté va dans le même sens lorsqu'il écrit:⁶

«La pédagogie comme arsenal neutre et plat de techniques, auquel l'enseignant aurait recours comme à des outils inertes (...) paraît tout aussi réductrice que la pédagogie comme expression de soi. Les

techniques sont en effet disparates: elles se jugent l'une après l'autre, indépendamment les unes des autres. Elles ne sont cohérentes que d'un point de vue qui les dépasse individuellement (...). Or, ce point de vue organisateur, cette raison ultime qui fait que des manières de faire apparemment exclusives les unes des autres non seulement peuvent, mais doivent coexister, c'est la notion de mode de travail pédagogique. (...) Les enseignants doivent être dotés d'une haute compétence et d'une technicité d'excellence. Mais les techniques sont faciles d'accès dès lors que la haute compétence est construite: c'est le but bien compris, dominé, qui conduit au moyen, non l'inverse.»

Ce qui est ici fondamentalement en jeu, semble-t-il, c'est l'instrumentation de futurs enseignants à, d'une part s'approprier, d'autre part manifester cette adaptabilité constante qui est au coeur de toute pratique pédagogique.

1.3 La didactique des disciplines scolaires, on le sait, s'est considérablement affinée ces dernières années; cette réflexion a conduit à un questionnement - à l'aube de la société de l'information - sur le rôle social des savoirs scolaires (pour dire vite, l'école n'est-elle qu'un lieu social où l'on emmagasine des connaissances diverses et variées ou est-elle aussi, voire surtout, un lieu où l'on apprend à apprendre), sur les modes d'appropriation, par l'apprenant, de ces savoirs scolaires (pour dire vite là encore, stratégies d'enseignement transmissif ou stratégies d'enseignement visant à «faire apprendre») et, conséquemment, sur les rôles de l'enseignant (transmetteur de connaissances ou opérationnalisateur d'apprentissage).

⁴ On pourra se reporter, entre autres, à Letourneau, L. (1988). L'enseignement de l'an 2000. *Éducation Canada*, 28:1, p. 42-49.

⁵ Dans certains cas, il est même légitime de se demander si cette perspective à court terme n'est pas vécue dans une optique de survie!

⁶ Halté, J.-F. (1987). La différenciation pédagogique, L. Legrand, Scarabée, CEMEA, 1986. Note de lecture. *Pratiques* 53, p. 113-114.

Il semble que la diversité des clientèles scolaires actuelles et la prise en compte de cette diversité, à la fois individuelle et collective, au sein des pratiques pédagogiques, jointe à la volonté d'instrumenter les apprenants en contexte scolaire en terme de stratégies d'apprentissage, appellent une rédéfinition, dans le sens d'une diversification là aussi, des rôles de l'enseignant.

En matière d'enseignement/apprentissage des langues particulièrement, à l'heure des approches dites communicatives qui valorisent les classes de langues et, plus largement, l'ensemble du curriculum comme un lieu d'apprentissage langagier significatif, il semble que le futur enseignant doit être à l'aise, non seulement dans la compréhension des divers rôles qui permettent un tel apprentissage, mais dans le «jeu» de ces divers rôles.

1.4 La place réservée au sein du parcours de formation initiale à cette distance critique à l'égard du savoir-faire, à ce questionnement d'une pratique n'est que le reflet de la manière dont est posée - et vécue par les futurs enseignants - problématique axiale de toute entreprise de formation initiale (et continue d'ailleurs) de formation d'enseignants: l'articulation théorie/pratique.

Les rapports entre la première et la seconde (perçus par les finissants comme dichotomiques dans l'étude citée en³) trouvent un lieu d'actualisation dans l'économie même de l'ensemble du cursus de la formation initiale: comment celle-ci traduit-elle, organiquement et structurellement, cette articulation? Y a-t-il des cours ou, plus largement, des pans entiers de la formation qui sont perçus comme étant de nature plus pratique que théorique et inversement? Quels rapports entretiennent-ils les uns avec les autres: complémentarité assurément mais dans quelle perspective: juxtaposition ou articulation? Ce partage relatif

entre théorie et pratique, comment se concrétise-t-il en outre à l'intérieur de chaque cours et, plus largement là encore, de chaque volet de la formation initiale: éclairage, mutuel et constant, de l'une et de l'autre ou simple addition de l'une et de l'autre?

La question se pose également, en termes aigus semble-t-il, à l'intérieur des cours consacrés aux didactiques. Bref, quelle vision de la pratique pédagogique est véhiculée, au-delà des divers cours et de leur spécificité respective, sur l'ensemble du cursus de formation initiale?

2.0 Pour mettre en place, au sein même du processus de formation initiale des enseignants, cette instrumentation réflexive, il importe sans doute de repenser organiquement ce processus dans le sens d'une rentabilisation des apprentissages (établissant ainsi une homologie entre l'apprenant et le preneur de formation). Voici quelques jalons qui pourraient baliser une telle refonte:

- mettre en place des «saisies» moins sectorisées, inscrites davantage dans la durée et beaucoup plus transversales:
- le développement langagier et cognitif au-delà des matières
- l'interdisciplinarité
- l'éducation interculturelle
- l'hétérogénéité des apprenants: vers une pédagogie différenciée
- la métacognition
- etc.
- mettre en place une responsabilisation bien plus grande du preneur de formation:
 - dans sa formation linguistique (la question de la «qualité de la langue» des étudiants ne peut être esquivée);
 - dans son parcours de formation: un contrat signé par l'étudiant à l'entrée de sa

formation et accompagné de fiches d'évaluation⁷, lui permettant à la fois objectivation et régulation, accroîtrait la responsabilisation de l'étudiant et serait de nature à augmenter le rôle éminemment actif qu'il doit jouer dans sa propre formation;

- dans la réflexion qu'il porte lui-même sur le processus de formation: il importe, pour ce faire, de mettre en place, au sein de la structure interne du processus de formation et de son organisation administrative, des moments objectivant la formation et spécifiquement consacrés à l'élaboration, par le preneur de formation lui-même, de liens, de cohérences entre les divers volets de la formation. Ces forums d'objectivation, aménagés à l'intérieur même du cursus de formation, permettraient de recentrer l'ensemble du parcours de formation sur l'établissement de cohérences, sur la reconstruction de la globalité de la formation, sur l'articulation entre, d'une part les éléments constituant chacun des trois volets - savoir, savoir-faire et savoir-être - du cursus de formation, d'autre part ces trois volets; ce sont ces forums d'objectivation qui semblent être de nature à éviter l'atomisation du processus de formation qui, comme celui qui régit l'apprentissage, est, par nature, fondamentalement global.

«(...) "centrer la formation sur l'apprentissage" ne signifie nullement ajouter aux enseignements traditionnels concernant les contenus de savoir à transmettre, une information en matière de psychologie cognitive ou de psychopédagogie - encore que cela puisse être fort utile - mais impose, plus profondément, d'introduire dans l'ensemble des cours dispensés à de futurs enseignants une réflexion métacognitive. Il s'agit d'interroger résolument avec eux les savoirs sous l'angle de leur constitution et non de leur restitution; de s'intéresser tout autant à la manière dont ils sont acquis qu'au contrôle de cette acquisition⁸»

⁷ C'est Benoit Cazabon, le président de l'ACREF, qui avançait, lors de la table ronde de l'ACREF mentionnée en³, ces deux modalités.

⁸ Meirieu, P. (1990). *Enseigner, scénario pour un métier nouveau*. Paris: E.S.F. éd., p. 13.

3.0 C'est au didacticien Philippe Meirieu à nouveau que nous emprunterons le mot de la fin:

«*Quelle formation pour quel enseignants?*» nous demandions-nous. Une formation authentiquement professionnelle, centrée sur la spécificité d'un métier qu'il convient, enfin, de prendre au sérieux (...): un professeur de mathématiques n'est, en effet, ni un mathématicien ayant suivi quelques cours de psychologie, ni un animateur socio-culturel développant quelque intérêt pour les mathématiques, c'est un professionnel de l'apprentissage des mathématiques, c'est-à-dire quelqu'un capable, à la fois, de finaliser les savoirs qu'il doit transmettre,

d'en faire une analyse épistémologique et de proposer des itinéraires variés pour se les approprier. Un professeur de mathématiques est donc un spécialiste de la genèse des mathématiques et non de la transmission de ses résultats. C'est pourquoi il requiert une formation spécifique qui soit mise en place dès les premières années de l'Université, effectuée dans des laboratoires de didactique, ouverte largement aux apports des Sciences humaines et intégrant nécessairement une dimension philosophique. Comment enseigner, en effet, sans se préoccuper de la question des fins, sans s'interroger sur la portée et le sens de nos choix, tant en matière de représentation du sujet, de conception de la culture que d'éthique

professionnelle? Il s'agit de mettre chaque élève en situation de construire lui-même ses propres savoirs en élaborant la méthode requise. Cette autonomie méthodologique lui permettra de s'approprier les outils conceptuels grâce auxquels il comprendra le monde, ainsi que les moyens de s'y exprimer. Et le fait de l'avoir acquise dans un campagnonnage intellectuel avec l'enseignant, au sein d'une interaction où chacun reconnaît à la fois sa radicale identité avec autrui et l'extrême fécondité de sa différence, esquissera une éthique de la communication qui préfigurera, peut-être, ce que pourrait être une véritable démocratie.»⁹

⁹ Meirieu, P. (1990). *Enseigner, scénario pour un métier nouveau*. Paris: E.S.F. éd., p. 114-115.



François Lentz, accompagné de Dolorès Gosselin et d'Henri Blisson, est un supporter convaincu des ÉFM sur qui on peut toujours compter

JE CROIS, JE VIS

par Anna Labelle, conseillère pédagogique
Division scolaire de la Rivière-Seine n° 14

Célébrons notre 25^e anniversaire, jetons un regard sur nos pages d'histoire et examinons les changements marquants des dernières années. Au début des années '70, l'arrivée de l'approche communicative, appuyée de la pédagogie ouverte, invite à considérer un changement de paradigme soit d'un courant plutôt traditionnel à un courant plus ouvert. L'exercice pousse à la réflexion, à la prise de position, à l'affirmation et finalement mène à des modifications au système éducationnel.

Le présent article se veut un compte-rendu d'une expérience vécue en 1991-92 qui fait valoir les retombées d'une pratique de philosophie plus ouverte et qui démontre également que la décision de changer la stratégie initiale en fonction des apprenants à l'intérieur du processus ne transforme aucunement l'objectif et n'enlève rien au produit final.

En septembre 1991, chargée du cours de Didactique des arts langagiers à l'élémentaire au Collège universitaire de Saint-Boniface, je rencontrais mes étudiants pour une première fois, outillée de ma description de cours et des stratégies prédéterminées donc un pré-examen, suivi du cours et d'un post-examen.

Ma formation traditionnelle me disait que le pré-examen écrit me donnerait un aperçu des connaissances du groupe, et par après l'assimilation des informations reçues au cours mènerait à une dernière étape d'évaluation, le post-examen.

Au premier cours, je demandais aux étudiants de m'écrire leur définition, leurs

perceptions de ce qu'ils entendaient par l'approche communicative. Je recevais toute la gamme allant de «je n'en ai aucune idée», à des énoncés aussi décousus que:

- grouper un fort avec un faible,
- intégration,
- une méthode,
- apprentissage partagé, plus libre,
- faire parler les élèves,
- l'opposé de l'enseignement traditionnel ...

En réalité, cette définition initiale n'était qu'un mélange d'affirmations, de constatations, de pratiques sans nécessairement pourvue de fondement philosophique. Le tout semblait confirmer chez moi que j'avais raison d'exiger de ces futurs enseignants une philosophie de l'approche communicative construite en revenant sur cette définition initiale.

Changement de paradigme

Au milieu du deuxième semestre, ma stratégie, dite parfaite, commençait à m'agacer. A l'intérieur du cours, je discutais comment apprendre dans un contexte d'approche communicative, comment négocier les tâches avec les apprenants. Un bombardement, d'apprendre pour apprendre, de laisser la liberté, de se créer, de savoir penser et le plus frappant, d'accepter les différences, résonnait dans ma tête. Un recul s'imposait! Est-ce que j'oserais, au niveau universitaire, proposer des changements en cours de route? Comment avais-je pu adopter le rôle de dispenseur d'informations? Et, comment pouvais-je prescrire

un produit uniforme, le post-examen écrit? Est-ce que je m'occupais du produit ou du processus et du produit?

Un risque

Dès le prochain cours, j'apportais des changements; je remettais la question d'examen à mes étudiants avec un détail de ce que je m'attendais d'eux; un énoncé philosophique de ce qu'ils entendaient par l'approche communicative, appuyé d'un regroupement de connaissances, des principes directeurs, des stratégies, des méthodes et des techniques qui soutendent cette orientation. Je leur donnais aussi le choix de se présenter à l'examen écrit ou de prendre rendez-vous, pour passer un examen oral individuellement ou en groupe de deux ou trois. La durée de l'examen demeurait la même, une heure. Un examen avec la question et les plusieurs possibilités suscitaient des murmures, «flier», «ça sera facile», «Mickey Mouse». Le tout me faisait rigoler.

Peu à peu, les étudiants se rendaient compte que les attentes ne se limitaient pas au bourrage de crâne le soir avant l'épreuve. Comment se préparer en groupe? Comment se présenter à l'oral? Ces questions menaient à voir que l'examen plutôt qu'une activité ponctuelle devenait une stratégie d'apprentissage qui faisaient appel à des préparatifs d'intégration des savoirs, tels que le recours à la mémoire, la mise en relation des expériences antérieures, la rédaction de notes personnelles, l'élaboration de champ sémantiques, des rencontres de planification, des discussions, le résumé du

cours et des lectures supplémentaires. Le comment laissé à la discrétion de l'individu ou des individus débordait de créativité.

Quelques exemples

Deux étudiants arrivaient à l'examen avec un tableau qui servait de carte routière pour la discussion. Le résultat: l'heure vite passée et le contenu très complet.

Principes directeurs

- développement de l'aspect social, cognitif, affectif et psychomoteur
- différents codes pour communiquer (verbal, non-verbal)
- prendre des risques (l'enseignant et les élèves)
- l'élève donne du sens à son propre apprentissage
- «Prenez soin du sens et les sons prendront soin d'eux-mêmes.»

Stratégies

- s'assurer un environnement visuel riche (littérature)
- on apprend en faisant «C'est en forgeant qu'on devient forgeron.»
- permettre à l'enfant de s'exprimer
- enseignement basé sur des actualités
- lecture/écriture - tâches quotidiennes ...

Définition

- ce n'est pas un programme
- c'est une philosophie
- on essaie de s'en servir dans toutes les matières
- cette approche offre à l'enfant un environnement naturel où on prend en considération ses besoins individuels ...

Méthodes

- programme d'études n'est qu'un guide
- articles trouvés dans des revues
- le vécu de l'élève
- des écrits authentiques
- journaux ...

Techniques

- créer un centre d'écriture
- lire à haute voix tous les jours
- un centre de lecture qui a une variété de livres tels que: magazines, dictionnaires, livres d'activités, encyclopédies, livres incitatifs
- les élèves vont tenir un journal
- apprentissage par le jeu
- donner l'occasion aux enfants de choisir leurs propres livres
- afficher le travail des élèves
- tableau d'affichage (des lettres reçues et écrites par les élèves, des dessins, des messages, etc.)
- lire en chœur (poésies, comptines, ...)
- excursions
- autocorrection des élèves

Deux autres résumaient le tout sous forme de scènette. Tandis qu'une dernière enregistrait son examen oral avec l'intention de revenir sur les commentaires.

Il ne faudrait pas oublier de souligner le rendement des étudiants choisissant

l'épreuve écrite. Faisant partie du même processus préparatoire sont les réflexions personnelles ou avec collègues, les lectures, la possibilité de se présenter avec ou sans notes, les textes rédigés dépassaient mes attentes.

Réflexion personnelle

Le savoir-écouter ma conscience professionnelle me permettait de questionner mon savoir-faire. Le risque de traduire mes croyances pédagogiques en actes qui s'éloignaient des pratiques traditionnelles tout en respectant celles-ci, ne diluait aucunement le produit final. L'occasion de vivre le processus d'apprentissage plutôt que d'y participer était le modèle que je désirais laisser aux étudiants de 1991-92.

La réflexion sur les changements depuis les années '70 et sur mon expérience vécue au niveau de la formation des maîtres encourageait d'apporter des modifications au système surtout si la situation permet de: *Vivre et faire vivre ce qu'on croit.*

Depuis 1984, les ÉFM ont un thème pour chaque assemblée générale annuelle:

1987 «Ensemble: Une éducation de qualité!»

1988 «Nous les avons à coeur!»

1989 «Ton association, c'est ton affaire.»

1990 «En action! ÉFM»

1991 «Les défis ... à nous d'agir!»

1992 «Face à l'avenir, consolidons nos liens.»

Les ÉFM organisent une conférence d'automne depuis 1972.

Depuis 1972, les ÉFM participent à la planification de la conférence des directrices et directeurs francophones.

Depuis 1982, les ÉFM planifient une conférence annuelle pour les directrices et directeurs du secteur d'immersion.

UNE QUESTION DE CHOIX!

par Louis Gosselin, représentant du Commissaire
Commissariat aux langues officielles



Louis Gosselin, un ancien
qui demeure solidaire aux ÉFM.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile. Les décisions importantes de la vie sont souvent difficiles. De vivre en français au Manitoba c'est aussi une décision ou plutôt une série de décisions ... Question de choix!

Je m'explique.

Lorsque mes ancêtres ont fondé mon petit village natal dans le sud de la province il y a cent ans, ils ont choisi de continuer à vivre leur langue et leur culture françaises. D'autres familles avec les mêmes aspirations se sont jointes à ces premiers pionniers. Jusqu'en 1950-60 la vie se déroulait en français spontanément - exception faite quand l'on sortait de la communauté ou si l'on transigeait avec les fonctionnaires gouvernementaux. Même l'en-

seignement se faisait en français, en cachette bien sûr ... choix difficile mais important!

Aujourd'hui, je vis encore dans ce même coin du pays. Ma vie et celle de mes enfants se passent encore surtout en français ... mais c'est moins automatique qu'avant. Nous devons faire des choix et au bout d'un certain temps, ces choix deviennent des habitudes de vie.

Voici donc une liste non-exhaustive de choix que vous et moi pouvons faire afin de vivre - ou ne pas vivre en français au Manitoba de 1992.

Sur le plan social

Partenaire de vie; lieu de résidence, école pour les enfants; activités religieuses, sportives, sociales, culturelles; bibliothèque, librairie.

Dans le monde des affaires

Banquier, avocat, épicière, garagiste, comptable, agent de voyage et d'assurance, médecin, psychologue, psychiatre, oculiste, centre de retraite.

Nos cercles d'amis, partenaires de golf, compagnes et compagnons de voyages, nos émissions de radio, de télévision, nos choix de disques ... nos cartes de souhaits de Pâques, de Noël, de fête, de sympathie, enfin toutes ces petites choses peuvent se faire en français si on le choisit ...

Je peux même me faire servir en français par les fonctionnaires gouvernementaux maintenant ... mais encore là, c'est mon choix.

En 1960, lorsque j'ai choisi une carrière en éducation, les ÉFM n'existaient pas. Nous avons *choisi* de fonder l'organisme en 1968. Choisissons maintenant de préparer son cinquantième.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- la première édition de la revue SELF (Société des éducateurs de langue française) a été publiée le 25 juin 1968.
- le titre de la publication SELF fut changé à ÉFM (Éducateurs Franco-Manitobains) à la réunion de l'Exécutif tenue à Saint-Jean-Baptiste le 15 octobre 1968.
- un grand rassemblement culturel, Manil '82, regroupant près de 5000 élèves, eu lieu le 28 mai 1982, à Saint-Boniface. Le projet a été organisé sous la direction de Michel McDonald, coordonnateur du «French Language Information Project», MTS.

POUR AIRE ...

- Un court échéancier? À l'occasion d'une réunion en mai 1968, le premier conseil de l'Association décide de publier une revue. Le frère Aimé-Onil Dépôt accepte la responsabilité de cette publication et demande que les articles lui soient remis pour le 10 mai. Cette revue devait être sous presse le 15 mai 1968.

LA RÉOLUTION K-1 (AGM 1976) ...

UN TOURNANT HISTORIQUE!

par l'abbé Laval Cloutier, curé
La communauté de Letellier



Président ÉFM (1974 à 1976)

Bonne fête! Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba! Je me rappelle avec gratitude le labeur du Comité-précurseur de la Rivière-Rouge, qui en 1968, donna naissance à la SELF (Société des éducateurs de langue française). Ayant fait partie de l'exécutif de la SELF pendant ses huit premières années d'existence, j'ai été témoin de sa progression lente mais sûre de son rang de «Special Area Group» à son statut actuel d'agence de la Manitoba Teachers' Society, et qui est connue en 1972, sous le titre des ÉFM. C'est au printemps de 1974 que j'en ai personnellement assumé la présidence avec un énoncé de principe de trois objectifs:

1. «Intensification des communications entre les ÉFM et la MTS», par notre présence aux délibérations du Conseil d'administration de la MTS ...

2. «Refonte de la base de consultation des ÉFM au niveau de chaque école où il s'enseignait du français ou *en Français*.» Ceci devint réalité suite au séminaire de Gimli, en novembre 1974, par la formation du Conseil provincial composé d'un représentant par dix enseignantes et enseignants de chaque école impliquée. ... Plus n'était besoin de se faire demander: «C'est qui, ça, les ÉFM?»

3. «Formulation éventuelle d'une politique d'éducation française par les éducateurs du Manitoba» ... Il y eut d'abord ambiguïté entre «école française» et «éducation bilingue» où les élèves pourraient choisir la langue d'enseignement des cours donnés. Cela fut surtout évident lors d'un deuxième colloque à Gimli, en novembre 1975, où le président a dû briser l'égalité des votes *en faveur de l'école française*. L'Exécutif a alors pris l'initiative du leadership en mettant sa position sur la place publique et en appelant un nouveau vote du Conseil provincial, janvier 1976. Fort d'un appui désormais certain, nous avons officiellement présenté au Conseil d'administration de la MTS le principe de trois réseaux d'écoles: françaises, d'immersion et anglaises. Le climat de confiance entre l'Exécutif des ÉFM et le Conseil d'administration de la MTS nous assura de l'appui de ce dernier lors de la présentation de la «Résolution K-1» ou «Politique de la MTS concernant la position des professeurs du Manitoba en matière

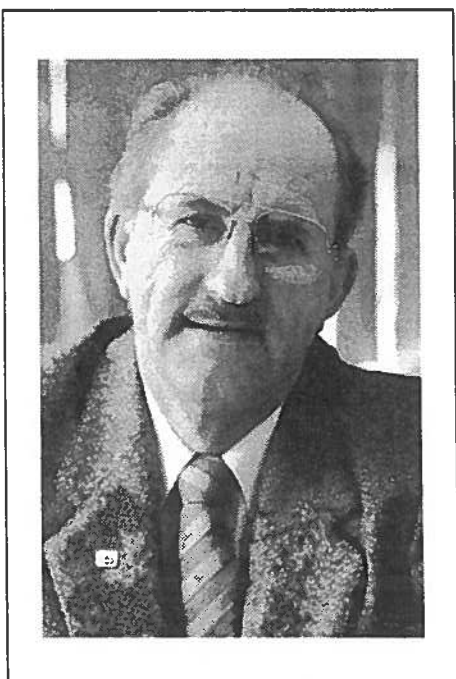
d'enseignement en français», à l'AGM de 1976. Mais les règles de procédure pour l'étude et l'adoption d'une résolution à l'AGM, d'une part et, la différence d'interprétation du mot «Réseau = Network», du français à l'anglais, d'autre part, ont confondu les délégués lors d'un premier vote, le mercredi-soir. Heureusement, après deux nuits blanches, beaucoup de café et un léger compromis de dernière heure concernant le pré-scolaire, deux cent cinquante délégués, à quatre exceptions près, ont adopté cette résolution qu'on peut maintenant qualifier d'historique: Un groupe professionnel représentant de la majorité anglophone appuyait le principe de l'école française distincte de l'école d'immersion, parallèle à l'école anglaise.

Aujourd'hui, l'école française est un riche acquis, mais combien fragile! Elle ne trouvera sa pleine réalisation que dans l'auto-gestion ...

Pour moi, tout ceci peut sembler bien loin dans le temps puisque j'ai quitté le système d'éducation depuis nombre d'années ... Et pourtant je revis la même expérience, au plan pastoral, du besoin des peuples de se prendre en charge qu'ils soient anglophones (Emerson), francophones (Letellier) ou Indiens (Roseau-River) ... Telle est la *Volonté de notre Créateur*: un arbre ne s'épanouit que si, d'une part, il reçoit, comme toute les autres plantes, sa juste part de lumière et de pluie et que, d'autre part, il est bien enraciné dans son propre *terroir*. Telle est la base sur laquelle s'élève l'édifice du Royaume, tel que proclamé par Jésus!

PANNEAUX INDICATEURS PRÉSENTS

par Julien Lévesque, président (1979 à 1981)
Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba



Président ÉFM (1979 à 1981)

Plus de dix ans s'étaient passés depuis qu'Alvin Toffler nous avait présenté la notion du choc du futur pour décrire l'incertitude que nous ressentions, comme société, face à l'avenir que nous comprenions à peine. Dans une conférence spéciale aux éducatrices et éducateurs, le Docteur Valaskakis nous prévenait que ce sentiment d'aliénation sous-jacent au choc du futur nous était transmis par notre refus de vouloir lire, analyser et comprendre les panneaux indicateurs présents qui nous montraient le sens du chemin à venir.

C'était en 1980. Les ÉFM vivaient leur crise d'adolescence, forts qu'ils étaient de leur treize ans d'existence qui n'étaient quand même pas reconnus pour autant. Ils se voyaient aux prises avec les sempiternels problèmes internes et externes d'une minorité qui voulait survivre, s'épanouir et grandir.

Disons d'abord que de grands dossiers nous préoccupaient: en première place se démarquait le concept de l'école française qui prenait forme au cours d'une journée d'études réunissant tous les enseignantes et enseignants intéressés à la cause. On parlait d'écoles vocationnelles, d'éducation coopérative, de fondation d'écoles secondaires d'immersion et d'école secondaire régionale française à Ile-des-Chênes.

L'éducation française avait soulevé, depuis une dizaine d'années, un nombre incalculable de levées de boucliers. Trop souvent, le manque d'informations se trouvait à l'origine des polémiques. C'est pourquoi, sous l'instigation des ÉFM, la MTS lançait un projet spécial de trois ans pour informer éducatrices, éducateurs et grand public de ses politiques.

D'autre part, vieux et fort de ses six ans, l'Institut pédagogique avançait à pas de géant: les administratrices et administrateurs essoufflés demandaient un répit, une pause. Et pourtant, que de réunions frustrantes pour pousser dans le dos de l'Institut afin qu'il s'engage dans la voie des cours de pré-maîtrise et de maîtrise.

Il faut avoir vécu des réunions d'exécutif qui se prolongeaient jusqu'à minuit à cause de l'abondance du travail, de délibération et d'orientation. Souvent, les décisions s'avéraient difficiles et donnaient lieu à des confrontations de systèmes de valeurs.

Ce ferment, ce bouillon d'idées mijotait ou se retrouvait latent dans toutes les discussions.

On prédisait que l'école des années 80 serait envahie par la révolution télématique, que les maths et la musique s'enseigneraient par l'informatique, que le vidéo-disque et le télidon deviendraient les instruments quotidiens du prof. On allait jusqu'à dire que l'édifice-école deviendrait décentralisée pour ensuite disparaître et que l'école ne serait plus qu'un concept ...

Ainsi après un long et ardu voyage, on ne peut bien sûr se souvenir de tel incident de parcours devenu insignifiant par la distance et perdu dans le temps, mais si important quand on en éprouvait le choc actuel, ainsi il ne nous reste que des souvenirs d'émotions, de sentiments qui ont ponctué nos relations amicales, mais si importants qu'on ne peut les qualifier de rien d'autre que d'humains et de précieux.

Ce furent deux années de labeur, mais merveilleusement remplies d'expériences enrichissantes.

LE TRAJET DE L'ÉDUCATION

UN DÉFI

1870

Le Manitoba devient une province du Canada. Les droits d'éducation sont garantis et l'enseignement fourni par les écoles confessionnelles catholiques françaises et protestantes anglaises.

1890

Les écoles confessionnelles sont abolies et remplacées par les écoles publiques. L'anglais devient l'unique langue officielle au Manitoba.

1896

L'accord Laurier-Greenway permet l'enseignement bilingue lorsque 10 élèves ou plus parlent le français ou une langue autre que l'anglais.

1916

La Loi Thornton abolit le système des écoles bilingues et l'enseignement du français est interdit dans les écoles.

1916

Les Francophones forment l'Association d'Éducation des Canadiens-Français du Manitoba. Pendant 50 ans, l'AECFM s'occupe de l'enseignement en français et de l'examen annuel provincial. Durant cette période, l'enseignement en français se poursuit de façon illégale dans le système scolaire public.

1916

L'association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba a été fondée. En 1979, l'association est renommée *Commissaires d'écoles franco-manitobains* CEFM.

1947

L'enseignement du français et du *French* est permis au niveau de la 7^e à la 12^e année.

1957

La Commission Royale McFarlane sur l'éducation recommande que le programme *French* soit offert dès la 1^{re} année.

1963

Le cours de *Français* est dispensé de la 1^{re} à la 12^e année. Les inspecteurs du Ministère de l'Éducation prennent la responsabilité du programme du français.

1964

L'association des langues modernes du Manitoba est établie pour regrouper le personnel qui enseigne le cours de *French*.

1967

Selon le projet de Loi 59, le français peut être enseigné jusqu'à 50% de la journée scolaire.

1968

La Société des enseignants de langue française (SELF) est fondée et affiliée à la Manitoba Teachers' Society comme «Subject Area Group». La MTS fournit les services d'un cadre francophone. En 1972, l'Association est renommée *Éducateurs Franco-Manitobains*. En 1986, l'assemblée annuelle change le nom et depuis lors, l'Association est connue sous le nom *Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba*.

1968

La Société Franco-Manitobaine est établie en 1968 pour remplacer l'Association d'éducation, devenant ainsi l'organisme politique et communautaire des francophones.

1970

Selon le projet de Loi 113, le français et l'anglais sont officiellement reconnus comme les deux langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba. La loi scolaire permet l'enseignement en français à 100% du temps de la maternelle à la 3^e année et à 75% du temps pour la 4^e à la 12^e année.

1971

Le Ministère de l'Éducation établit sa section française.

1972

La MTS accorde aux ÉFM le statut d'agence affiliée.

1973

Le rapport Tremblay, publié en 1973, propose le suivi nécessaire à la mise en vigueur de l'enseignement en français au Manitoba.

1973

L'école Sacré-Coeur offre le premier programme où l'enseignement se fait en français pour les non-francophones.

1973

L'institut pédagogique est mis sur pied au Collège universitaire de Saint-Boniface pour la formation des enseignantes et enseignants se destinant aux secteurs français et immersion.

EN FRANÇAIS AU MANITOBA ...

DE TAILLE

1974

(CJP) Le Conseil Jeunesse Provincial est fondé.

1974

Le Bureau de l'éducation française est établi au Ministère de l'Éducation. Son mandat comprend la mise en vigueur du projet de Loi 113 sur l'enseignement en français.

1976

Le Bureau de l'éducation française est officiellement reconnu par le gouvernement qui nomme un sous-ministre adjoint francophone.

1976

(FPCP) La Fédération Provinciale des comités de parents est formée.

1979

Grâce aux subventions du Secrétariat d'état, The Manitoba Teachers' Society établit le French Language Information Project, pour une période de trois ans, avec un coordonnateur à temps plein.

1982

La Charte Canadienne des Droits et Libertés comprend l'article 23 accordant aux francophones le droit de gérer leurs propres établissements scolaires.

1982

L'école Béliveau, à Saint-Boniface, devient la première école secondaire d'immersion française au Manitoba et au Canada.

1982-83

En 1982, la MTS désigne un poste cadre bilingue et en 1983, un deuxième poste est désigné. A ces deux postes, des agents francophones sont embauchés pour fournir des services en français pour le compte des ÉFM.

1983

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offre le programme de Maîtrise en éducation.

1985

L'assemblée législative entérine les changements proposés à la Loi sur The Manitoba Teachers' Society. Conformément à cette Loi, le statut d'agence affiliée des ÉFM est légiféré. Selon les nouveaux règlements, le budget accordé aux ÉFM est calculé à partir d'une formule basée sur le nombre de membres. Grâce à ces changements, les ÉFM bénéficient d'une plus grande autonomie.

1986

La Fédération Provinciale des comités de parents demande à la Cour du banc de la reine de reconnaître que la loi scolaire est inconstitutionnelle et d'accorder le droit de gestion. Suite au jugement rendu, la FPCP et le gouvernement demandent un renvoi constitutionnel auprès de la Cour d'appel du Manitoba.

1990

Selon un jugement de la Cour d'appel du Manitoba, la loi scolaire du Manitoba est déclarée inconstitutionnelle. La cour ne reconnaît pas le droit de gestion selon l'article 23.

1990

Le gouvernement établit le Comité Gallant avec mandat de recommander au gouvernement un modèle de gestion scolaire par les Franco-Manitobains.

1991

Le Rapport Gallant recommande l'établissement d'une commission scolaire homogène.

De 1970 à nos jours, plusieurs écoles ont été désignées écoles françaises ou immersion. Les parents, le personnel enseignant et les commissaires se souviennent de débats publics parfois difficiles. Nous comptons aujourd'hui 24 écoles françaises et 101 centres d'enseignement d'immersion dont 25 sont des écoles entièrement d'immersion.

*faits recueillis par Mariette Ferré, cadre administrative
The Manitoba Teachers' Society
avec la collaboration de Jean-Marie Taillefer, Faculté de l'Éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface*

LES PRÉSIDENTES ET



Irène Garand
Présidente SELF (1968)

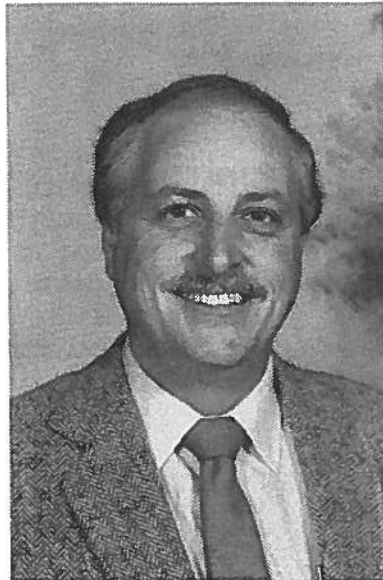
photo pas disponible



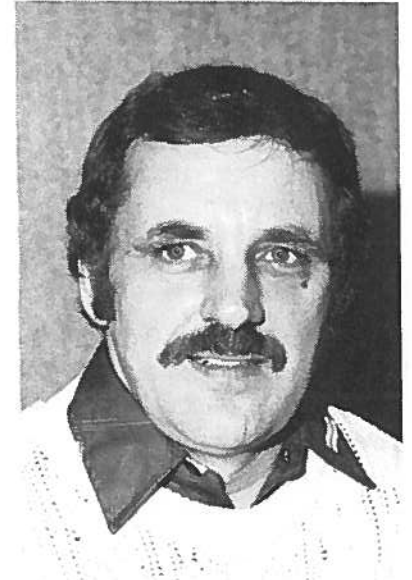
René Deleume
Président ÉFM (1971-73)



Hubert Mangin
Président ÉFM (1968-69)

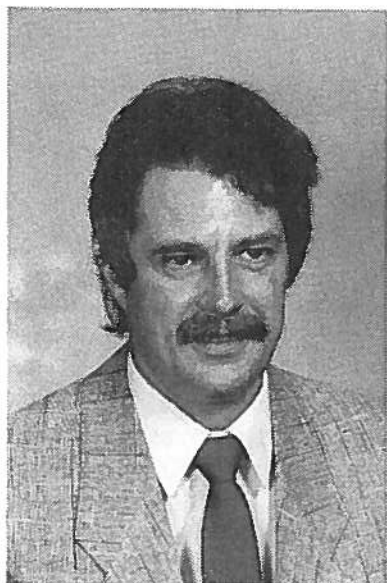


Roger Fréchette
Président ÉFM (1970-71)



Paul Baril
Président ÉFM (1973-74)

PRÉSIDENTS ÉFM ...



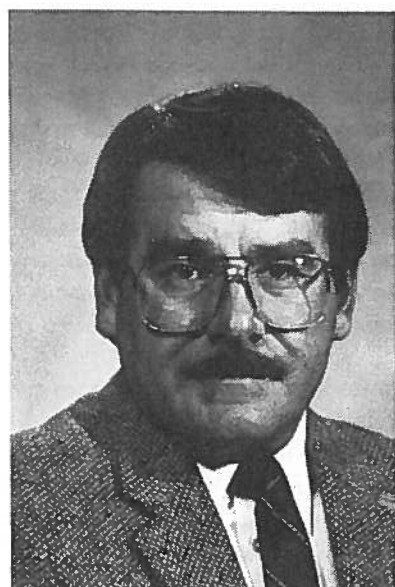
Pierre Palud
Président ÉFM (1976-77)



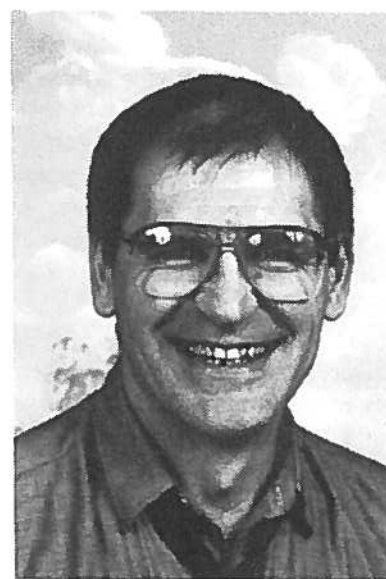
Paul Fort
Président ÉFM (1983-86)



Thérèse Gobeil-Cameron
Présidente ÉFM (1982-83)
remplaçante



Jean-Yves Rochon
Président ÉFM (1977-79)



Guy Boulianne
Président ÉFM (1992 ...)

LE DÉFI EST TOUJOURS LÀ

par Denis Fontaine, président (1986-87)
Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba



Président ÉFM (1986 à 1987)

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à tous nos membres par l'intermédiaire de cette publication spéciale consacrée non seulement à poser un regard nostalgique sur le passé mais à célébrer les ÉFM après vingt-cinq années d'existence et de services à la communauté franco-manitobaine.

J'aimerais m'attarder brièvement aux activités et dossiers qui ont marqué mon séjour à la présidence (de juillet 1986 à juin 1987), de les rattacher au cheminement des ÉFM et de miser sur l'avenir.

Les structures ÉFM n'ont cessé d'évoluer pour mieux répondre aux besoins de ses membres depuis sa création en 1968 et de se tailler une place au sein de la

Manitoba Teachers' Society (MTS) suite à son affiliation en 1972. C'est ainsi que l'obtention du nouveau statut d'Agence dans la constitution de la MTS en 1986 ne faisait que confirmer que son cheminement vers une plus grande autonomie en tout ce qui se rapporte à l'éducation française au Manitoba n'avait pas été en vain.

Quelques jalons

Entre juillet 1986 et juin 1987, les Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba ...

- étaient membre du Conseil des présidents (MTS), du regroupement connu sous le nom de *Metro Presidents* et du Comité directeur des structures scolaires (CDSS) pour la 2^e année consécutive;
- géraient eux-mêmes leur budget;
- obtenaient une représentation officielle (2 personnes déléguées) à l'Assemblée générale annuelle de la MTS (AGM);
- voyaient à la mise en oeuvre du Festival des arts et des sciences (ex.: Festival Expo-Jeunesse) en collaboration avec le CCFM; et
- procédaient à la mise sur pied des comités permanents de formation professionnelle et de relations professionnelles.

Les dossiers de l'heure

La concertation des membres ÉFM se poursuivait tant au niveau local que pro-

vincial et c'est alors que l'on parlait de ...

- la revue du secondaire;
- la gestion des écoles franco-manitobaines (tant au niveau du membership ÉFM que celui de la MTS); et de
- l'action politique pour l'obtention de services adéquats de secrétariat, de services administratifs (ex.: l'embauche temporaire de Lucille Blanchette) et du temps de relâche pour les membres du Conseil d'administration (y compris la présidence).

C'est un peu plus facile la deuxième fois

Plusieurs ont contribué beaucoup à obtenir une structure qui ferait des ÉFM le porte-parole officiel de la MTS au chapitre de l'éducation française au Manitoba. Il faut prendre le temps de reconnaître le savoir-faire, la vigilance et le labeur de ceux et celles qui ont assuré sa croissance et facilité son épanouissement jusqu'à ce jour. Bravo à tous les membres qui, tout au long de ces 25 années, n'ont cessé de faire cheminer les ÉFM à coups de rapports, de mémoires, de réunions et de leur temps.

Certains cependant ont douté que même le rôle d'Agence que reçoivent les ÉFM ne garantirait pas une autonomie suffisante au sein de la MTS. D'autres avaient suggéré que les ÉFM pourraient toujours faire cavalier seul si l'intégration recherchée au sein de la MTS ne devenait pas réalité. Aujourd'hui encore, face à l'implantation de la gestion et plus spécifiquement à la création d'une division

scolaire homogène, cette question épineuse pourrait rapidement croître en importance.

Que dire donc à tous ceux et celles qui ont aujourd'hui accepté de servir. Ces personnes seront-elles toujours là pour garantir la survie des ÉFM comme on les connaît aujourd'hui ou du moins pour sauvegarder son mandat. Je veux bien le croire et je les encourage à bien vouloir accepter le défi. Peu importe, l'implanta-

tion de la gestion offre à la MTS l'occasion de restructurer les ÉFM, elle devra continuer d'assurer à ses membres francophones des services en français que ce soit au chapitre du perfectionnement professionnel ou celui du bien-être.

Ce sera peut-être un peu plus facile d'assurer une nouvelle réussite car, lorsqu'on a déjà mis le pied sur la lune une première fois, c'est un peu plus facile la deuxième fois. Déterminer la direction

à prendre demeurera toujours le défi par excellence. À tous ceux et à toutes celles qui seront en poste pour prendre la relève, bon courage et bon succès.

SAVIEZ-VOUS QU'EN 1992:

- Il y a: 1604 membres ÉFM
27 écoles françaises
101 écoles d'immersion
- on a le programme de maîtrise depuis 1983 au CUSB
- le poste de la présidence est à temps plein depuis 1986-1987
- les ÉFM fêtent leur 25 ans d'existence, dont 20 ans affiliée à la MTS
- sous l'initiative de l'ACELF et de l'ACREF, on planifie et organise, de concert avec le CUSB, l'ADEF et le BEF, une conférence nationale pour le secteur de français langue première

Le projet sera organisé avec l'aide du CUSB, du BEF, de l'ADEF et des ÉFM.

- on exige l'établissement d'une commission scolaire francophone

Nous applaudissons le beau travail du Collège et nos membres qui se prévalent de l'occasion de poursuivre leurs études en français.

- depuis 1983, le BEF a établi et maintenu une structure consultative.

Il y a eu beaucoup de changements et ces derniers ont tous été des plus positifs.

MEMBRES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA 1968 à 1992

Année	Nombre de membres
1968-69	166
1969-70	200
1970-71	220
1971-72	331
1972-73	360
1973-74	407
1974-75	443
1975-76	478
1976-77	522
1977-78	528
1978-79	532
1979-80	537
1980-81	547
1981-82	531
1982-83	605
1983-84	777
1984-85	780
1985-86	1028
1986-87	1230
1987-88	1407
1988-89	1505
1989-90	1562
1990-91	1644
1991-92	1604

VERS L'AVENIR ...

ENSEMBLE ET FORT

ÉFM ET LES PARENTS ANGLOPHONES

*par Sharon McInnes, directrice
Canadian Parents for French*

Depuis longtemps, il y a eu parmi quelques parents anglophones du Manitoba un esprit, un espoir pour l'avenir. Ils s'attendaient de voir une nouvelle sorte de jeunes anglophones ... plus réceptifs aux idées des autres Manitobaines et Manitobains, avec une vue plus large. Cet espoir vit dans nos enfants, la nouvelle génération d'élèves, ceux des écoles d'immersion française. En effet, on voit ces élèves qui suivent des cours pour devenir bilingues. Nous, leurs parents, applaudissons leurs efforts, et appuyons les enseignantes et enseignants qui les aident à atteindre ce but.

Canadian Parents for French, ou l'Association des parents pour l'apprentissage du français, cherche toujours l'occasion de donner à ses enfants l'avantage de la connaissance d'une autre langue en plus de la leur. Dans notre pays, la langue française fait partie de la vie actuelle; c'est la langue qu'on peut entendre parmi nos proches voisins, la langue qui est l'autre moitié de notre identité nationale. C'est donc juste qu'il soit donné à nos enfants la chance de l'apprendre dans le système publique.

Dans les écoles d'immersion, il y a plus de vingt mille enfants qui suivent leurs études en français langue seconde, des anglophones qui gagnent quotidiennement plus de potentialité de s'exprimer en français. Le but n'est pas de les convertir instantanément à la francophonie. On

veut plutôt leur donner le moyen de bien s'exprimer dans les deux langues, avec aisance et confiance. Il y a plus de 1600 enseignantes et enseignants, administratrices et administrateurs, bibliothécaires, aides, conseillères et conseillers et personnes ressources qui leur offrent la possibilité d'utiliser la langue française dans et hors la classe, pour se pratiquer et gagner ainsi ce niveau d'aisance. C'est aussi le rôle des éducatrices et éducateurs de leur donner une appréciation de la culture, de la vie quotidienne de nos voisins, les Franco-Manitobaines et Franco-Manitobains et les francophones du monde.

Ensemble, les éducatrices et éducateurs franco-manitobains ainsi que les parents peuvent donner aux élèves un sens de la valeur de leurs efforts, de la fierté de leur nouvelle habileté en matière linguistique. Ensemble, nous pouvons diriger l'esprit vers une oeuvre commune, pour concrétiser les intentions de nos deux organismes.

Alors, quoi faire? Comment le faire? ÉFM et CPF du Manitoba ont commencé un processus de consultation. Entre nous, il y a la possibilité de convaincre le Ministère de l'Éducation d'adopter une politique curriculaire pour l'éducation immersive des anglophones. Ce dossier peut établir la direction, et les besoins du programme d'immersion dans cette province. Nous, les parents, recevrons

l'assurance de la qualité de l'éducation en immersion, et aussi la garantie que les écoles d'immersion soient arrangées pour le profit du programme. C'est très important que les classes soient disposées dans un même lieu pour établir une ambiance française. En ce moment, dans quelques divisions scolaires, c'est difficile à dire si le programme va demeurer en place. Les éducatrices et éducateurs auront confiance que le programme va continuer l'an d'après. Pour la sécurité de nos élèves et le personnel enseignant, c'est très important que cette politique soit adoptée.

Concentrant nos actions, ensemble, nous pouvons aider nos écoles par nos efforts, nos actions bénévoles. Nos membres sont très actifs dans les écoles, aident les enseignantes et enseignants et supportent les activités parascolaires.

À l'avenir, nous devons faire tout notre possible pour travailler de concert avec eux. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions tous réussir à réduire le pouvoir de ceux qui veulent détruire la possibilité, pour nos enfants, d'obtenir la meilleure éducation possible, dans les deux langues officielles, afin qu'ils deviennent vraiment bilingues, vraiment canadiens.

Ensemble, les enseignantes et enseignants ainsi que les parents doivent travailler pour forger la nouvelle génération canadienne.

DU CHEMIN PARCOURU

EN 2 ANS

par Ghislaine Lavergne, présidente (1987 à 1989)
Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba



Présidente ÉFM (1987 à 1989)

Bon 25^e anniversaire! Vous avez raison d'être fiers car cette année est pour vous un temps de réjouissances et de célébrations des acquis qui ne vous ont pas été offerts sur un plateau d'argent. Le statut actuel dont jouissent les ÉFM est le fruit de plusieurs personnes qui ont été généreuses de leurs talents et de leur temps. C'est avec un bon bagage de persistance et de convictions que les ÉFM ont déployé leurs ailes et ont appris à voler, sans toutefois abandonner le nid. Il me fait plaisir de pouvoir être des vôtres et de vous relater mon histoire des ÉFM.

Peu après mes débuts dans l'enseignement, je me suis intéressée aux ÉFM. Ce fut alors comme membre du Comité de conférence pour plus d'une année et représentante de mon école durant plu-

sieurs années. Avec le temps, mon implication chez les ÉFM grandit. C'est alors que je pris la responsabilité de présider le Comité de conférence d'automne, deux années consécutives, de devenir secrétaire des ÉFM et, par la suite, vice-présidente. L'année suivante, je fus désignée présidente, poste que j'occupai durant deux ans. Entre 1987 et 1989, j'ai eu le bonheur de faire un bout de chemin avec bon nombre de personnes dévouées à la cause qui ne mesuraient pas leur dévouement et qui se voulaient d'améliorer la situation de tous les enseignantes et enseignants francophones au Manitoba.

J'aimerais faire un retour sur mes deux années à la présidence, vous présenter les membres du Conseil d'administration, et mentionner quelques acquis. En 1987-88, les membres du Conseil d'administration étaient: Simon Laplante (vice-président), Jean-Joseph Ismé (secrétaire), Lorin Bérard, Sylvie Guérard, Monique Daigneault, Gilbert Michaud, Roger Dubois, Claudette Pétrin, Michelle Fitch et Claude Vigier (conseillères et conseillers). Les agents administratifs étaient Gerald Dureault et Denis Fontaine. L'année fut très intéressante car les dossiers que nous poursuivons étaient nombreux et variés. D'abord ce n'était que la deuxième année que les ÉFM avaient plein contrôle de leur budget et par conséquent l'autonomie de leurs activités. Les grands dossiers de l'année étaient:

- le document *Politique curriculaire pour l'éducation en immersion française*;
- participation au Comité consultatif de l'Institut pédagogique qui avait comme dossier majeur, l'évaluation des besoins

des futures enseignantes et futurs enseignants;

- participation aux États généraux où nous voulions avoir notre mot à dire dans la carte routière de l'avenir, puisque l'éducation est le moteur d'une société vivante;
- participation au Conseil traitant de la formation et de la certification des enseignantes et enseignants;
- participation au Comité directeur des structures scolaires où on put voir le dépôt d'un modèle de gestion scolaire ainsi que l'annonce de l'arrêté ministériel du Cabinet provincial autorisant le Procureur général à procéder par renvoi constitutionnel à la cour d'Appel dans la question de la gestion des écoles franco-manitobaines. Ces deux événements se sont produits le même jour, soit le 26 janvier 1988;
- les ÉFM coparrainèrent le Festival des Arts et Sciences;
- le Conseil d'administration a dû sensibiliser les membres et les personnes déléguées à l'AGA de la MTS aux problèmes occasionnés par une présidence à temps partagé;
- la conférence d'automne accueillait 900 participantes et participants et le thème était *La jeunesse, notre avenir*;
- l'idée du *Homework Hotline* fut une initiative du Comité des relations professionnelles et des démarches à cet effet continuèrent l'année suivante;

- l'organisation de l'AGA où on célébrait le 20^e anniversaire des ÉFM;
- etc.

L'année 1988-89, ma deuxième année à la présidence, fut aussi mouvementée et d'autant plus intéressante! Le Conseil d'administration était formé de: Monique Allard, Lorin Bérard, Louise Dubé, Michelle Fitch, Lucette Moreau, Claudette Pétrin, Agnès Gousseau et Raymond Ouimet. Le Bureau de direction était formé de Jean-Joseph Ismé à la vice-présidence, de Monique Hébert, secrétaire, et de Denis Fontaine, président sortant. En comparaison avec l'année qui venait de s'écouler, les dossiers ont semblé augmenter et le plein temps à la présidence fut très apprécié. Le rapprochement du bureau des ÉFM, de McMaster House, a facilité ma tâche ainsi que celle du secrétariat et de l'agente et de l'agent administratif, Mariette Ferré et Gérald Dureault. Les ÉFM ont continué à être vigilants face aux questions qui tou-

chaient de près les enseignantes et enseignants oeuvrant en situation immersive et dans les programmes francophones. Cette année là, les défis furent les suivants:

- les conférences d'automne des administratrices et administrateurs francophones et des programmes d'immersion connurent beaucoup de succès;
- les ÉFM firent pression auprès de la MTS pour que le service EAP soit rendu disponible aux membres francophones de la MTS;
- les démarches pour que le *Homework Hotline* soit offert en français furent poursuivies;
- l'Exposition Jeunesse fut lancée;
- une enquête fut menée pour voir si les cours offerts au CUSB en pédagogie répondent aux besoins des futures enseignantes et futurs enseignants;

- les ÉFM furent les hôtes de CAFÉ, rencontre tenue annuellement pour les présidentes et présidents des associations d'enseignants francophones;

- j'eus le bonheur d'assister à la deuxième rencontre des dirigeants ayant en commun l'usage du français, rencontre tenu à Dakar au Sénégal;

- les ÉFM assurent une représentation au sein de plusieurs comités: le Comité consultatif du Ministère, le Comité directeur des structures scolaires, le Conseil d'administration du Collège de Saint-Boniface, le Conseil traitant de la formation et de la certification des enseignantes et enseignants, et j'en passe ...

Il est évident que l'organisme *Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba* est, et a été, un intervenant important dans tout ce qui concerne l'enseignement en français. Je félicite les personnes qui se sont dévouées aux causes et projets adoptés par les ÉFM. Il n'a pas été facile de confronter les questions épineuses qui étaient de l'heure, mais les victoires ont aidé à faire oublier les frustrations. Avec le temps, les ÉFM ont réussi à se tailler une place au sein de la MTS, statut qui fut mérité suite à plusieurs interventions, à différents niveaux, auprès de la Manitoba Teachers' Society.

Il est essentiel que les ÉFM demeurent toujours unis, même si certains changements s'annoncent avec la venue de la gestion scolaire. Quoique les ÉFM aient joué un rôle-clé en matière éducative, il est d'autant plus important que tous les enseignantes et enseignants qui oeuvrent en français s'appuient moralement et qu'ils s'entraident pour le bien-être de tous ses membres francophones. Étant loin de la scène manitobaine depuis déjà trois années, j'apprécie encore davantage le travail que font les ÉFM.

Je souhaite longue vie aux ÉFM et beaucoup de succès aux personnes qui travaillent sans relâche pour améliorer le sort de leurs collègues. Vous avez raison de prendre le temps de célébrer votre 25^e anniversaire! Bon courage et bravo!



Sur le plan International ... les ÉFM sont là à Dakar en 1988.
Ghislaine Lavergne (à gauche)

1989-1990:

QUE SE PASSAIT-IL ALORS?

par Jean-Joseph Ismé, président (1989-90)
Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba



Président ÉFM (1989-90)

Le tout a commencé à l'AGA de 1989 lorsque les délégués se sont retrouvés face à deux concurrents pour le poste à la présidence. Évidemment, ils ont choisi d'élire celui qui avait, à son actif, sept ans d'expérience tantôt comme membre de l'ancien comité de services aux étudiants, tantôt comme secrétaire-trésorier, tantôt comme secrétaire tout court, tantôt comme vice-président. C'était pour moi le début de toute une série de défis les uns plus critiques que les autres. En tout premier lieu, je devais prouver que je pouvais faire la job. De plus, je devais établir de nouveaux contacts, rencontrer de nouveaux acteurs, gérer mon temps en fonction d'une foule de réunions, de rencontres avec différents intervenants en éducation pour discuter des points de vue

ÉFM, maintenir des contacts avec les membres et j'en passe. Constamment, j'éprouvais la pression de plus en plus forte à représenter honorablement l'Association, à peser tout ce que je disais et faisais afin qu'aucune atteinte ne soit portée à sa bonne réputation. Peu à peu, j'ai commencé à me sentir plus à l'aise face à mes nouvelles responsabilités et à me consacrer uniquement à l'accomplissement de la tâche pour laquelle j'ai été élu sans me soucier des qu'en dira-t-on. À partir de là, nous étions prêt à prendre des positions fermes uniquement d'après les lignes de pensée des ÉFM.

Tout au long de l'année, nous avons à faire face à plusieurs dossiers importants et à prendre des décisions majeures. Le plus important, à notre avis, est sans nul doute la question de la gestion des écoles franco-manitobaines. Dans ce domaine, rien n'a été négligé de notre part en vue du plein succès des démarches de la communauté franco-manitobaine dans la poursuite de ses revendications. Les ÉFM, par notre voix, ont mis tout le poids de leur crédibilité et de leur expertise du côté de la FPCP pour faire pencher la balance dans le sens de ses exigences. Dans ce sens, nous avons continué la prise de position de la Présidente antérieure au sein du CDSS. Nous avons fait de telle sorte que les ÉFM aient vraiment à coeur l'obtention de cette gestion scolaire si primordiale pour arrêter l'hémorragie de l'assimilation d'une part, d'autre part, pour que la communauté puisse prendre en main la destinée de ses progénitures. Toutes les fois que l'occasion se présentait, nous avons fait entendre la voix des ÉFM sur la question.

Mais là où notre action se révélait le plus nécessaire, c'était dans la sensibilisation de nos propres membres. À cette fin, nous avons réalisé une étude sur l'impact que la gestion aurait sur eux, en faisant l'analyse critique et impartiale de la situation tout en ayant eu soin de présenter plusieurs recommandations pertinentes à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle de 1990. L'importance a été accordée aux intérêts individuels de chaque membre qu'on pourrait résumer de la façon suivante: la reconnaissance de nos membres comme partenaires égaux en éducation française qui doivent faire partie de tous les groupes décisionnels, le droit à une période transitoire en vue d'un choix réfléchi sur l'adhésion ou la non-adhésion à la division homogène, la garantie d'une entente collective équitable en attendant la création d'association MTS locale et le maintien de tous les acquis faits antérieurement. Dans ce chapitre nous avons inséré l'ancienneté, le salaire, les congés de maladie accumulés, les avantages sociaux obtenus, la modalité de transfert si nécessaire. À cela nous avons prévu des pressions à faire auprès des autorités concernées en vue de l'assurance de bonnes conditions de travail pour le personnel du secteur de l'immersion.

C'est aussi sous notre présidence que la pratique des visites d'école a reçu sa confirmation. En effet, nous avons multiplié par neuf le nombre d'écoles visitées par notre prédécesseure. Nous avons alors constaté que les membres avaient grand besoin de ce contact pour se sentir moins isolés et se tenir plus informés de ce qui se passait. Nous en avons profité

pour leur expliquer les avantages et la nécessité de la gestion scolaire. Nos efforts s'étaient aussi portés à faire reconnaître l'urgence de la l'officialisation de la politique curriculaire en immersion. Sur ce point, la politique MTS et ÉFM a été circulée dans toutes les divisions scolaires où ce programme était en fonctionnement. Nos lettres circulaires ont été parfois mal reçues, mais ce que nous voulions par dessus tout, c'était d'étaler le problème en plein jour et de faire prendre conscience aux intervenants pour que nul ne puisse prétendre l'ignorer. Nous n'avons pas hésité à indiquer clairement au ministre, aux autorités du BEF et aux directeurs généraux, toutes les difficultés rencontrées par nos membres parce qu'il n'y a pas une politique officielle en immersion. De plus nous avons su répondre aux questions que nos lettres circulaires ont soulevées.

L'une des réalisations les plus importantes de cette année-là, a été, d'après nous, la consolidation de l'unité au sein de l'Association. Ceci s'est fait en créant une place à l'Association de l'ADEF que nous avons affiliée aux ÉFM. Nous n'avons toutefois succombé à aucune pression, nous avons tout simplement cru qu'il nous serait beaucoup plus facile d'obtenir la franche collaboration de ce regroupement en l'ayant à l'intérieur. D'ailleurs, les membres de l'ADEF sont à louer d'avoir voulu se mettre sous le parapluie des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba dont ils sont membres plutôt que de se retrouver inconnu parmi les directrices et directeurs anglophones. S'il y a une leçon à tirer de toute cette affaire, nous pensons qu'il est essentiel de retenir l'importance de la communication à défaut de quoi les incompréhensions peuvent prendre des proportions parfois alarmantes.

1989-90 constitue un jalon non négligeable dans l'histoire des ÉFM. Ce fut en effet au cours de cette année que le Conseil d'administration s'est penché sur toutes les implications des ÉFM et tous les services qu'ils fournissent. Nous avons donc entrepris une étude sur l'ensemble de l'organisme. Nous sommes parvenus à la conclusion que, vu l'ampleur de nos activités et le nombre

croissant de nos membres, il nous fallait de toute urgence augmenter le personnel administratif, si nous voulions répondre adéquatement aux besoins individuels de tous. Puisque l'embauche est un domaine jusqu'ici réservé exclusivement à la MTS, nous n'avons pu obtenir qu'une secrétaire supplémentaire pour notre département. Il nous a fallu donc recourir à d'autres solutions afin de maintenir intact l'apport qualitatif et quantitatif des ÉFM à l'éducation en français sous toutes ses formes. Nous avons recouru à un remaniement en profondeur de nos statuts. Nous sommes donc parvenus à une décentralisation des responsabilités du Conseil d'administration, ce qui a amené une diminution du nombre de ses réunions. Du même coup, nous avons accordé plus de liberté d'action aux comités permanents. par ailleurs, le Bureau de direction a hérité d'une large part du mandat du CA. Nous savons bien que ces changements ne sont pas parfaits, mais le temps nécessaire à la poursuite de cette démarche nous a manqué. Il faudra qu'un jour, les élus en fassent une évaluation objective et sérieuse afin d'adapter l'organisme à la réalité de l'heure.

Loin de subir un recul, nous croyons que les ÉFM ont vu leur importance augmenter et leur crédibilité coter très haut. Car nous nous étions donné comme mandat d'améliorer nos relations avec la Manitoba Teachers' Society et de resserrer davantage nos liens avec les autres organismes franco-manitobains à qui nous avons apporté une collaboration sincère et désintéressée. L'évolution de l'Association s'est accélérée considérablement tant sur le plan provincial et national que dans le domaine politique. On nous connaît, on nous consulte. Cette amélioration dans les relations n'a pas manqué de nous aider à réussir dans d'autres secteurs. En effet, Télé-devoir (Homework Hotline) est devenue une réalité. Le volet français de EAP a vu le jour. En aucun temps, nous n'avons abusé du système, mais par compte nous avons toujours tenu que le système fût juste envers nous. C'est ce qui fait que les ÉFM ont trouvé beaucoup de supporters et de défenseurs contre certaines résolutions néfastes présentées à l'AGM de 1990. Plusieurs des dossiers entamés

antérieurement ont eu leur aboutissement sous notre présidence. Car notre but était de poursuivre le travail commencé et de l'achever au lieu de divorcer d'avec le passé.

Au nom des ÉFM, nous avons participé activement à l'étude des différentes phases et modalités de l'entente Canada - Manitoba - communauté franco-manitobaine. Nous y avons apporté des idées qui, si elles sont mises en application, peuvent faire avancer l'éducation française, faire progresser la francophonie et du même coup ralentir, sinon freiner l'assimilation. Par ailleurs, nous avons beaucoup contribué à la participation active de l'organisme à l'organisation de la journée de concertation des écoles françaises si avantageusement initiée par l'Association des directeurs et directrices des écoles françaises. Elle mérite nos félicitations pour cette idée géniale. Nous avons travaillé conjointement avec le Comité de la motion 46 sur le niveau de satisfaction des membres. Et depuis, nous n'avons cessé de crier la nécessité de restructurer l'organisme pour mieux répondre aux attentes de tous. Malheureusement, beaucoup de membres continuent à jouer à l'autruche ou tout simplement manque complète de sens de vision pour voir ce qui nous menace si on ne prévoit pas une structure sectorielle avant la mise en place de la gestion scolaire et de la création d'une association locale MTS. Je profite de cet article pour lancer un cri d'alarme surtout aux enseignantes et enseignants de l'immersion afin qu'ils exigent des ÉFM la création d'une structure propre pour ne pas être laissés pour compte. Ce que nous avons apprécié par dessus tout, c'était notre rôle au sein du Comité Gallant qui a été formé par le gouvernement provincial pour étudier les diverses modalités de la gestion scolaire. Nous y avons apporté avec insistance toutes les exigences de l'Associations et appuyé avec force tous les points de vue des autres organismes francophones. Et lorsqu'il y avait friction entre les idées, nous avons adopté la voie de la conciliation parce que nous avons pensé que nous étions tous là pour la même bonne cause.

Nous nous en voudrions si nous laissons passer cette excellente occasion d'expri-

mer notre admiration pour cet organisme nous faisons fièrement partie. Nous voulons mentionné ici que comme groupe minoritaire, les ÉFM ont beaucoup de leçons à donner à plusieurs institutions majoritaires ou minoritaires telles que la MTS, le BEF, le Ministère de l'Éducation et de la Formation, les autres ministères et bureaux gouvernementaux et surtout les divisions scolaires où les minorités visibles brillent par leur absence. Les ÉFM se sont comportés en leader dans ce domaine. Nous les invitons donc à continuer. Ce comportement ne peut que les aider dans leurs démarches auprès de la MTS et auprès des autres instances.

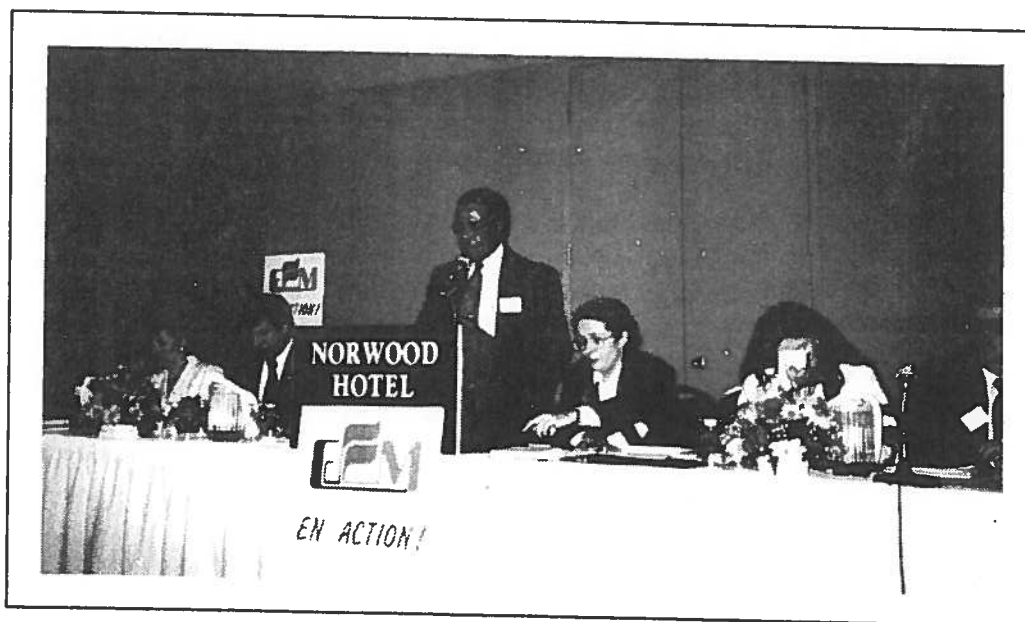
Tout compte fait, nous pensons que le bilan de ces premiers 25 ans d'histoire se révèle des plus positifs et plein de succès. Devons-nous nous asseoir sur nos lauriers? Loin de là. Il nous faut redoubler de vigilance sans toutefois nous morfondre dans une attitude minoritaire qui parfois nuit plus qu'autre chose. La stabilité que 25 ans de dures labeurs nous ont donnée doit nous encourager à aller de l'avant et nous devons en profiter pour nous affirmer davantage dans tous les

domaines: professionnel et pédagogique surtout, mais aussi sur le plan syndical. Il faut insister pour que, comme groupe, nous ayons notre mot à dire dans les conditions de travail qui se négocient pour nos membres. Il faut que nous travaillons de telle sorte que les tenants de l'hégémonie anglaise de la MTS s'aperçoivent que leur ethnocentrisme linguistique est dépassé et que la mode est à la collaboration et à l'entente. Ce rapport de force entre dominants et dominés n'a plus sa place dans un monde interdépendant. Évidemment, ceci ne nous sera pas offert sur un plateau d'argent; c'est à nous à l'exiger par notre insistance, notre valeur et surtout notre ouverture d'esprit. Nous devons nous organiser pour que nous ne soyons pas organisés. Et sur ce point, nous voudrions rappeler que c'est exactement ce qui menace d'arriver aux enseignantes et enseignants de l'immersion si nous n'y faisons pas attention. A l'aube de ce second quart de siècle, les ÉFM se doivent d'être innovateurs, d'être créateurs, ils se doivent d'être des leaders dans leur champs d'action, c'est-à-dire qu'ils doivent prendre des initiatives dans le nouveau système de gestion, dans le

dossier des ayant-droits à qui des services adéquats doivent être offerts. Pour cela nous aurons besoin de tous nos membres dont nous devons raviver l'intérêt pour leur Association qui en est une de prestige.

À Raymond Ouimet, Monique Hébert, Monique Allard, Lorin Berard, Michelle Fitch, Linda Gosselin, Agnès Gousseau, Monique Guay, Lucette Moreau et Claudette Pétrin, nous tenons à présenter notre profonde gratitude pour tout l'aide et le support qu'ils nous ont apportés comme membre du Conseil d'administration de 1989-90. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les membres ÉFM qui nous ont fait confiance et nous ont donné notre chance tout en nous supportant au long de notre mandat.

Nos meilleurs voeux d'heureux anniversaire s'adressent à tous les membres ÉFM, nos félicitations visent tous ceux et celles qui ont, de près ou de loin, travaillé à l'avancement de l'organisme, nos souhaits de succès dans la continuité vous accompagnent toutes et tous.



**Jean-Joseph Ismé présente le bilan de l'année dans son rapport.
AGA de 1990**

TÉMOIGNAGE

par Monique Hébert, présidente (1990-92)
Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba



Présidente ÉFM (1990 à 1992)

J'ai vécu la présidence des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba pendant la 23^e et 24^e années d'existence de l'organisme. Étant la seule candidate, J'avais 35 ans lorsque j'ai été élue par acclamation. J'étais très contente mais en même temps, pétrifiée par le poste. Souvent, au début, je me suis demandée dans quelle galère je m'étais embarquée!

Aujourd'hui, j'aimerais vous confier mon expérience personnelle. Comme ça, je suis convaincue de ne pas me tromper puisque je ne prendrai que des positions personnelles.

Avant la fin de juin 1990, j'ai jasé avec mon collègue, Denis Clément, qui avait

été président de la Société Franco-Manitobaine, de toute cette affaire de présidence. Avec humour, il m'a suggéré que la meilleure personne à la présidence était celle qui s'assurait que la bouffe est correcte. Mais il m'a aussi donné un slogan que j'ai gardé tout au long de mes deux mandats: visibilité, crédibilité et respectabilité. Et souvent, ces simples mots ont guidé mes décisions et l'établissement de mes priorités.

Le climat politique au Canada n'était pas des plus roses à l'été 1990. Elijah Harper avait tenu haut sa plume pour empêcher le gouvernement du Manitoba d'entériner l'Accord du lac Meech. Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve, l'avait rejeté d'emblée. Ma première tâche à la présidence fut d'assister à l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Le pire, c'est que l'AGA avait lieu à Terre-Neuve. J'avais presque honte parce que j'avais l'impression de trahir la francophonie canadienne en dépensant les derniers publics à cet endroit. Mais présidence oblige. Heureusement pour le Canada, les événements d'Oka sont venus détourner l'attention de l'opinion publique québécoise, ce qui a évité une mobilisation de la population séparatiste du Québec. Deux ans plus tard, soit en mai 1992, nous sommes encore à *repenser/à renouveler* la société canadienne. Conférences ministérielles auxquelles le Québec refuse de participer tout en tenant des rencontres bilatérales. Où s'en va le Canada? Dans 25 ans d'ici, nous, les

francophones hors Québec, serons-nous en vie?

Au niveau provincial, le gouvernement conservateur a sollicité un second mandat à l'automne de 1990. Il est revenu au pouvoir avec un mandat plus clair. Alors, je ne voyais pas d'un bon oeil le retour en force au pouvoir des conservateurs. J'en fus désespérée parce que c'est bien connu, ce parti n'est pas particulièrement enclin à fournir beaucoup d'octrois au monde de l'éducation. Et j'ai eu raison, car le parti conservateur a coupé, de façon dramatique, le financement des écoles publiques. Par exemple, en deux ans, j'ai vu l'éducation passer au 13^e rangs en ce qui a trait au financement¹. Autre exemple? Même si les effectifs ont augmenté de plus de 25% en moins de cinq ans au secteur de l'immersion, les conseillers pédagogiques du Bureau de l'éducation française ont diminué de presque 14%².

Dans un tout autre ordre d'idée, j'ai occupé un bureau au 2641 1/2 de l'avenue Portage pendant deux ans. Pas facile à donner cette adresse en anglais: «twenty-six forty-one and a half». On dirait qu'il manque la moitié de quelque chose! Comme ce local ne possède pas d'entrée postale, j'ai décidé de faire parvenir toute correspondance à McMaster House. D'ailleurs, le bureau en question se trouve seulement l'autre côté de la rue de la MTS, comme on dit. J'étais fort heureuse d'être à quelques pas des services administratifs des ÉFM contrairement à mes

1 Manitoba Teachers' Society Research Center, February 1992

2 Statistique du Bureau de l'éducation française

prédécesseurs dont le bureau était situé au diable vauvert. J'ai aussi apprécié pouvoir travailler ailleurs qu'à la MTS, car je pouvais fumer à volonté. Comme farce, j'ai obtenu un masque blanc d'hôpital pour les personnes osant se risquer à venir me visiter. Peu d'entre elles sont venues! Que d'innombrables heures j'ai vécu dans ces locaux! Dans le secteur privé de l'économie, on dit que plus sont près de la rue les fenêtres de la maison d'affaire plus haut se trouvent les employés dans l'échelle hiérarchique de l'entreprise. J'étais donc très fière d'avoir une très grande vitrine donnant sur la rue. Avoir pignon sur rue! Par contre, il n'y avait pas d'air climatisé! Rien n'est par fait.

Pendant mes deux années de mandat, j'ai visité plus de la moitié de toutes les écoles franco-manitobaines pour parler de deux sujets politiques qui me tenaient particulièrement à coeur: la gestion des écoles françaises et la politique curriculaire à l'immersion. Sujets dont j'ai d'ailleurs hérité des AGA précédentes. J'en ai parlé plus qu'à mon tour, expliquant l'urgence de l'adoption par le gouvernement provincial d'une loi claire et précise pour régir ces deux sphères de l'éducation en français au Manitoba.

C'est donc dire, que la présidence est exercée par des personnes en chair et en os. De simple enseignante, je me suis retrouvée présidente à vivre constamment en représentation. Et c'est peu dire. Il y a toutefois de grandes récompenses à être présidente. Entre autre, j'ai été très fière de représenter les 1 604 enseignantes et enseignants des écoles des deux secteurs. J'ai écrit ce témoignage dans l'espoir qu'il pourrait inciter les membres des ÉFM à participer à la structure organisationnelle de notre association professionnelle. Comme vous avez pu le constater, je suis une personne bien ordinaire mais j'ai quand même oeuvré activement à la tête des ÉFM. Il n'y a rien eu de magique dans le processus, il suffit de s'y mettre. Voilà le message que j'aimerais vous léguer pour le mieux être de notre profession. Bon 25^e.

PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST SEMBLABLE UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

*par Gilbert Sabourin, agent d'éducation
Bureau de l'éducation française*

Dans cette publication spéciale sur l'implication éducationnelle des ÉFM qui marque la 25^e année de leur existence, plusieurs auteurs feront l'éloge des services et des bienfaits accomplis. Je me joins à eux en vous offrant mes plus sincères félicitations et je vous encourage à continuer le beau travail. Ayant été un des vôtres durant plusieurs années, surtout au début, je peux témoigner du professionnalisme qui a toujours caractérisé les travaux des ÉFM.

Permettez-moi de tirer un certain parallèle entre les questions vitales qui préoccupaient les ÉFM voilà 25 ans et celles qui domineront pour plusieurs années à venir.

On se souviendra qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970, la francophonie manitobaine et canadienne a connu un tournant dans son histoire et les ÉFM ont su avec brio relever le défi. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada (1968), mieux connu sous le rapport Laurendeau-Dunton, la Loi sur les langues officielles (1969), la Loi 113 faisant du français et de l'anglais les deux langues d'enseignement au Manitoba, voilà des événements historiques auxquels devaient réagir les ÉFM et c'est ce qu'ils ont fait. Vous avez été fortement impliqués à la mise sur pied du Bureau de l'éducation française, à l'établissement d'un réseau d'écoles franco-manitobaines, et à la montée vertigineuse

de l'enseignement immersif. Ce sont des réussites qui marquent l'histoire de l'éducation française au Manitoba et vous en êtes un des organismes très responsables.

Aujourd'hui en 1992-93, devant un autre 25^e qui s'annonce, nous retrouvons d'autres questions de grande importance. Le rapport du groupe de travail manitobain sur la gestion des écoles franco-manitobaines, mieux connu comme le rapport Gallant, le débat entourant la refonte constitutionnelle et la dualité linguistique au Canada, voilà des événements qui marqueront le Manitoba et le Canada bilingues de demain. Ce sont des défis de taille auxquels les ÉFM auront à se mesurer afin de mener la prochaine génération à être mieux outillée pour affronter les exigences du 21^e siècle.

Que nous réserve ce 21^e siècle? Si le bilinguisme canadien est encore débattu, si nous réfléchissons encore sur les stratégies de réussite pour les écoles secondaires du Manitoba, réalisons que les ÉFM devront être avant-gardistes à développer des politiques aptes à rendre bilingues des élèves qui sauront davantage s'adapter dans un monde rendu plus petit où plusieurs langues seront nécessaires afin de fonctionner efficacement et globalement. C'est la globalisation de l'enseignement qui est le défi de demain et j'ai tout espoir que les ÉFM demeureront au sein de cette évolution. Bravo et bon succès.

VERS NOTRE CINQUANTIÈME

par Guy Lacroix, cadre administratif
The Manitoba Teachers' Society

Jamais n'avons-nous autant parlé de l'avenir des ÉFM qu'au cours des dernières années. Que l'on considère, entre autres, les questions soulevées par le projet de gestion des écoles franco-manitobaines ou par la nature changeante de notre sociétariat devant la popularité de l'immersion, il faut admettre que la structure de l'organisme est appelée à changer. Le danger de l'inaction, c'est de se laisser dépasser par les événements.

Vous dites possiblement que cette réflexion a déjà été faite à l'AGA de 1991 suite au rapport du Comité d'étude de la Motion 46. On se souvient que ce dernier avait reçu le mandat de l'AGA de 1990 de faire l'étude du degré de satisfaction des membres des écoles franco-manitobaines et d'immersion face à la représentativité et au fonctionnement des ÉFM en ce qui concerne leurs besoins et leurs intérêts respectifs. Finalement et malgré certaines recommandations du Comité de la Motion 46, l'AGA de 1991 appuya largement le maintien du statu quo; en invoquant le dicton «l'union fait la force».

Par exemple, on rejeta la création de vice-présidences sectorielles qui nous aurait apporté une double vice-présidence, l'une pour l'immersion, l'autre pour le secteur français. On rejeta aussi l'idée, possiblement camouflée, qu'il y ait deux conférences d'automne ou annuelles, une par secteur. Certains lisaient entre les lignes et interprétaient de cette façon la première recommandation du Comité de la Motion 46 qui se lisait tout simplement comme suit: «Que la Conférence d'automne, tenue annuellement par les ÉFM soit organisée de façon à répondre plus spécifiquement aux besoins particuliers des secteurs franco-manitobains et d'immersion.»

Finalement, c'est la volonté de l'Assemblée générale annuelle qui prime et nous devons la respecter.

À quoi veux-je en venir alors? J'affirme tout simplement que la question de la restructuration est loin d'être réglée et qu'elle ne saura rester en veilleuse bien longtemps encore. Qu'on le veuille ou non, que l'AGA la mandate ou l'ignore, une revue complète de notre organisme s'imposera d'ici peu de temps. Ce sont les événements qui forceront le jeu.

Par exemple, advenant la mise sur pied de la division scolaire homogène, on aura à créer une association divisionnaire qui regroupera possiblement tous les membres d'un de nos deux secteurs. Celle-ci élira son propre conseil d'administration, sa présidence, son comité de perfectionnement professionnel, et sera directement représentée au Conseil des présidentes et présidents et à l'AGA de la Manitoba Teachers' Society.

Ainsi, ça sera une double présidence. Dans la conjoncture éventuelle, cette association aura-t-elle toujours le droit (et la volonté) d'adhérer un cercle divisionnaire à la structure provinciale des ÉFM? Qui sera le porte parole officiel et/ou réel du secteur FL1 auprès de la MTS? Quels mécanismes ou modèles esquisseraient la meilleure clarification des rôles et des responsabilités de ces deux paliers organisationnels d'un même secteur de notre sociétariat? Du moins, la distinction à faire entre les responsabilités locales et provinciales sera embrouillée étant donné le caractère provincial de la nouvelle unité scolaire franco-manitobaine.

Et les gens de l'immersion? À l'heure actuelle même, on ressent des inquié-

tudes dans les rangs. On craint de se faire oublier ou marginaliser en dépit de la force des nombres. Du moins, on se pose plusieurs questions, la plupart d'entre elles traitant des services d'appui qui risquent de s'évaporer à la chaleur des événements. De toute façon, on retrouve régulièrement la question de services offerts à ce secteur à l'ordre du jour des rencontres régionales du conseil provincial et de l'assemblée générale annuelle. Il faut croire qu'il nous reste toujours à faire pour adresser ses inquiétudes de façon satisfaisante!

Les exemples que je cite sont des plus contemporains et évidents, mais il y en a d'autres. Il faudra à un temps ou autre revoir le rôle des ÉFM et de la MTS, la question du vieillissement du personnel, le rôle des cercles divisionnaires, le financement des activités et du fonctionnement de l'organisme, la nécessité et la volonté de créer des SAG français, des associations professionnelles francophones, ... On y arrivera jamais? Tant mieux! Nous ferons toujours face à de nouveaux défis. C'est ce qui régénère notre enthousiasme et nous garder à l'avant-garde des événements.

En célébrant le vingt-cinquième anniversaire de notre association professionnelle, oui il est bon de prendre du recul pour revivre les moments importants et nostalgiques de notre histoire. Il est d'autant plus important cependant de profiter de l'occasion pour aussi se donner une vision d'avenir bien étoffé d'une ouverture d'esprit sur le changement. C'est ce qui nous amènera à notre cinquantième encore plus forts et unis qu'aujourd'hui.

Soyons les auteurs de notre propre destin ... avant qu'on nous enlève le stylo.

DE 1968 À NOS JOURS ...

*Société des éducateurs de langue
française (S.E.L.F.)
(comité provisoire)*

1968

*Irène Garand, présidente
Gérald Dureault
Émile Pélouquin*

Éducateurs Franco-Manitobains

1968-69

*Hubert Mangin, président
Lucien St-Vincent, vice-président
soeur Simone Parent, secrétaire
prêtre Laval Cloutier, trésorier
Irène Garand, présidente sortante
frère Louis Courcelles, représentant
frère Aimé-Onil Dépôt, représentant
soeur Hermance Desrosiers,
représentante
Roger Fréchette, représentant
Laurent Gagné, représentant*

1969-70

*frère Louis Courcelles, président
Hubert Mangin, président sortant
Gérard Desrosiers, représentant
soeur Florence Fillion, représentante
Roger Fréchette, représentant
Précille Cormier, représentante
frère Aimé-Onil Dépôt, représentant
soeur Marcelle Lemaire, représentante
Jean-Maurice Lemoine, représentant
Gilbert Rosset, représentant
Marie Saras, représentante*

1970-71

*Roger Fréchette, président
Paul Baril, vice-président
prêtre Laval Cloutier, trésorier
soeur Simone Parent, secrétaire
frère Louis Courcelles, président sortant
Albert Aimé, représentant
Marc Arnal, représentant
frère Aimé-Onil Dépôt, représentant
Albert Dubé, représentant
Denis Fontaine, représentant
soeur Estelle Joyal, représentante
Adrien Jubinville, représentant
Jean-Maurice Lemoine, représentant*

1971-72

*René Deleurme, président
Paul Baril, vice-président
soeur Simone Parent, secrétaire
prêtre Laval Cloutier, trésorier
Roger Fréchette, président sortant*

1972-73

*René Deleurme, président
Normand Collet, vice-président
Armand Bérard, secrétaire
Robert Hague, trésorier
Roger Fréchette, président sortant
Paul Baril, représentant régional
Armand Bédard, représentant régional
Paul Cénérini, représentant régional
soeur Yvonne Janault, rep. régionale
Roger Legal, représentant régional
Jocelyne Manaire, rep. régionale
Michel McDonald, rep. régionale
Evelyne Prescott, rep. régionale
Jean-Yves Rochon, rep. régional
Ronald Valois, représentant régional*

1973-74

*Paul Baril, président
Normand Collet, vice-président
Madeleine Robidoux, secrétaire
prêtre Laval Cloutier, trésorier
René Deleurme, président sortant
Evelyne Beaudoin, rep. - Rivière-Rouge
Pierre Gagné, rep. - Cheval-Blanc
Guy Martin, rep. - Inst. pédagogique
Lucien Loiseau, rep. - Saint-Boniface
Roger Pantel, rep. - St-Vital/Norwood
Marcel Toupin, rep. - Montagne*

1974-75

*prêtre Laval Cloutier, président
Jean-Maurice Lemoine, vice-président
Pierre Palud, secrétaire
Gilbert Raineault, trésorier
Paul Baril, président sortant
Gilbert Sabourin*

1975-76

*prêtre Laval Cloutier, président
Pierre Palud, vice-président
Jean-Claude Guay, secrétaire
Réal Lévesque, trésorier
Paul Baril, président sortant
Gilbert Beaudette, membre au large
Aline Duval, membre au large
Julien Lévesque, membre au large
Raymond Ouimet, membre au large*

1976-77

*Pierre Palud, président
Raymond Ouimet, vice-président
Réal Lévesque, trésorier
Jean-Claude Guay, secrétaire
prêtre Laval Cloutier, prés. sortant
Antoine Gagné, conseiller
Noëlla Gauthier, conseillère
Péan Beaufort, conseiller*

1977-78

Jean-Yves Rochon, président
Lucien St-Vincent, vice-président
Jocelyne Hullén, trésorière
Doris Lemoine, secrétaire
Pierre Palud, président sortant
Josué Bensimon, conseiller
Ronald Bisson, conseiller
Noëlla Gauthier, conseillère

* personnes qui ont remplacé les
membres élus qui n'ont pas pu siéger
au Conseil d'administration

1978-79

Jean-Yves Rochon, président
Julien Lévesque, vice-président
Jocelyne Hullén, trésorière
Suzanne Mulaire Harris, secrétaire
Pierre Palud, président sortant
Jean Beaumont, conseiller
Josué Bensimon, conseiller
Wilfrid Gosselin, conseiller
Donald Boulet *, conseiller
Elaine Molgat *, conseillère
Camille Lègaré *, conseiller

1979-80

Julien Lévesque, président
Émile Hacault, vice-président
Marianne Ferré, trésorière
Camille Lègaré, secrétaire
Jean-Yves Rochon, prés. sortant
Donald Boulet, conseiller
Denis Clément *, conseiller
Elaine Molgat, conseillère
Jean-Louis Ouellette, conseiller
Raymond Ouimet, conseiller

1980-81

Julien Lévesque, président
Marianne Ferré, vice-présidente
Joanne Dumaine, secrétaire
Émile Hacault, trésorier
Jean-Yves Rochon, prés. sortant
Denis Clément, conseiller
Diane Dornez, conseillère
Victor Tétrault, conseiller
Monique Roy, conseillère
Lynne Toupin *, conseillère

1981-82

Marianne Ferré, présidente
Émile Hacault, vice-président
Thérèse Gobeil-Cameron, secrétaire
Lynne Toupin, trésorière
Julien Lévesque, président sortant
Gilles Beaumont, conseiller
Lucille Benoît, conseillère
Rose-Marie Campagne, conseillère
Denis Clément, conseiller
Doris Lemoine, conseillère
Lucienne Loïsselle, conseillère

1982-83

Marianne Ferré, présidente élue
Thérèse Gobeil-Cameron, prés. remp.
Georges Druwé, vice-président
Rose-Marie Campagne, secrétaire
Denis Clément, trésorier
Julien Lévesque, président sortant
Peter Carney, conseiller
Albert Dubé, conseiller
Roger Druwé, conseiller
Suzanne Lachiver, conseillère
Paulette Marcotte, conseillère

1983-84

Paul Fort, président
Georges Druwé, vice-président
Simone Parent-Aubry, secrétaire
Pauline Gagné, trésorière élue
Carol-Ann Browning, trés. remp.
Thérèse Gobeil-Cameron, prés. sort.
Benoît Chabot, conseiller
Edmond Labossière, conseiller
Yolande LeGras, conseillère
Claudette Lussier, conseillère

1984-85

Paul Fort, président
Patrick LeMadec, vice-président
Simone Parent, secrétaire-trésorière
Henri Bisson, conseiller
Carol-Ann Browning, conseillère
Peter Carney, conseiller
Benoît Chabot, conseiller
Denis Fontaine, conseiller
Denis Gautron, conseiller
Dolorès Gosselin, conseillère
Rachel Roy, conseillère

Educatrices et Educateurs
francophones du Manitoba

1985-86

Paul Fort, président
Denis Fontaine, vice-président
Ghislaine Laverigne, secrétaire
Lucille Benoît, conseillère
Henri Bisson, conseiller
Dolorès Gosselin, conseillère
Anna Labelle, conseillère
Joanne Préjet, conseillère
Liette Préjet, conseillère
Roland Robert, conseiller
Rachel Roy, conseillère

1986-87

Denis Fontaine, président
Ghislaine Laverigne, vice-présidente
Jean-Joseph Ismé, secrétaire
Paul Fort, président sortant
Roger Dubois, conseiller
Monique Daigneault, conseillère
Aimé Gautron, conseiller
Sylvie Guérard, conseillère
Alix Jean-Paul, conseiller
Simon Laplante, conseiller
Claire Pujot, conseillère
Roland Robert, conseiller
Michelle Fitch *, conseillère

1987-88

Ghislaine Laverigne, présidente
Simon Laplante, vice-président
Denis Fontaine, président sortant
Jean-Joseph Ismé, secrétaire
Lorin Berard, conseiller
Monique Daigneault, conseillère
Roger Dubois, conseiller
Michelle Fitch, conseillère
Sylvie Guérard, conseillère
Gilbert Michaud *, conseillère
Claudette Pétrin *, conseillère
Donald Teel, conseiller
Claude Vigier, conseiller

1988-89

Ghislaine Lavergne, présidente
Clarence Briand, vice-président
Jean-Joseph Ismé, vice-prés. remp.
Denis Fontaine, président sortant
Monique Hébert, secrétaire remp.
Monique Allard, conseillère
Lorin Berard, conseiller
Louise Dubé, conseillère
Michelle Fitch, conseillère
Agnès Gousseau *, conseillère
Serve Lavoie, conseiller
Sylvia Marsh, conseillère
Lucette Moreau *, conseillère
Raymond Ouimet *, conseiller
Claudette Pétrin, conseillère

1989-90

Jean-Joseph Ismé, président élu
Raymond Ouimet, vice-président
Monique Hébert, secrétaire
Monique Allard, conseillère
Lorin Berard, conseiller
Michelle Fitch, conseillère
Linda Gosselin, conseillère
Agnès Gousseau, conseillère
Monique Guay, conseillère
Lucette Moreau, conseillère
Claudette Pétrin, conseillère

1990-91

Monique Hébert, présidente
Claudette Pétrin, vice-présidente
Carole Jung, secrétaire
Jean-Joseph Ismé, président sortant
Lorin Berard, conseiller - FL2
Raynald Gamache, conseiller
Agnès Gousseau, conseillère - FL2
Sylvia Marsh, conseillère - FL2
M. Montalvo-Vachon, cons. - FL2
Léona Painchaud *, cons. - FL2
Thérèse Paulhus, conseillère - FL2
Isabelle Taché, conseillère - FL2

LÉGENDE

rep. = représentant(e)
prés. = président(e)
sort. = sortant(e)
cons. = conseiller(ère)
trés. = trésorier(ère)

1991-92

Monique Hébert, présidente
Carole Jung, vice-présidente
Agnès Gousseau, secrétaire
Jean-Joseph Ismé, président sortant
Daniel Faucher, conseiller - FL1
Isabelle Garand, conseillère - FL1
Colette LeGal, conseillère - FL1
Manon Morin, conseillère - FL1
Mona Dupuis, conseillère - FL2
Jeanne Gougeon, conseillère - FL2
Thérèse Paulhus, conseillère - FL2
Léona Painchaud *, cons. - FL2
Collette Wilvers, conseillère - FL2

1992-93

Guy Boulianne, président
Carole Jung, vice-présidente
Manon Morin, secrétaire
Monique Hébert, présidente sort.
Maurice Blanchette, cons. - FL2
Reynald Depuis *, conseiller - FL1
Daniel Faucher, conseiller - FL1
Isabelle Garand, conseillère - FL1
Gilles Labossière, conseiller - FL2
Réjean Laroche, conseiller - FL1
P. Levasseur-Druwé, cons. - FL2
Carole Paradis, conseillère - FL2

QUE NOUS MANQUE-T-IL?

En parcourant attentivement les différents articles qui apparaissent dans cette publication, nous avons pu constater que les EFM ont accompli des tâches de titan; ils ont franchi des obstacles presque insurmontables pour se tailler une place de choix dans le monde de l'éducation. À l'instar du Québec sur le plan national, les EFM ont jusqu'ici, mené à bien la lutte linguistique et culturelle sur la scène provinciale. Nous avons réussi parce que nous avons su exiger ce qui nous revenait, parce que nous avons démontré à l'ensemble de ces forgers d'avenir que sont les enseignants, que pour bien préparer la jeunesse manitobaine à éliminer toute inégalité dans son sein, il fallait commencer par donner l'exemple. Nous sommes très loin dans notre cheminement, mais il nous reste beaucoup de distance à parcourir. Nous devons faire en sorte que notre autonomie soit totale; qu'on nous traite d'égal à égal. Il faut que nous arrivions à nous asseoir à la table de la MTS en interlocuteurs qui partagent des idées et non qui font des rapports. Là où nous devons intensifier nos efforts c'est sur le plan local où on est peu connu comme groupe ayant des besoins spéciaux, besoins qui, s'ils ne sont pas comblés, peuvent handicaper nos membres dans l'accomplissement de leurs devoirs. Les EFM devraient être en mesure d'organiser leur propre développement professionnel sans être obligés d'assister à des ateliers qui n'ont rien à faire avec leur enseignement parce qu'on ne leur a jamais demandé leurs opinions. Notre succès est grand au niveau provincial, mais au niveau divisionnaire, tout est à faire. Il est à remarquer que cette situation nous est imposée parce que nous nous laissons faire, parce que nous nous sentons confortables dans notre silence, parce que nous manquons de courage pour exiger une place au sein du Conseil d'administration MTS locale en tant que représentant de groupe EFM, parce que la bonne politesse française nous interdit toute confrontation. Évidemment, il faut qu'on leur donne l'occasion de raviver leur enthousiasme en participant à toutes les négociations qui se font. Pour maintenir sa visibilité et sa crédibilité, les EFM se doivent d'assurer leur présence en tant que groupe dans toutes les divisions où les membres travaillent.



**Conseil d'administration
1985-86**

*La collaboration provinciale
pour une francophonie
nationale forte.*



**Conseil d'administration
1984-85**

L'austérité des
jours passés.



Simone Parent, supporteuse
assidue de la bonne cause.



Les AGA font toujours
salle comble.



Tous en faveur ...
contre ...
adoptée.

Voici une
résolution qui
pique la curiosité
des délégués.



Les délégués profitent
de leur droit de vote.



Après une matinée
de rudes décisions,
les délégués se
restaurent.



Jean Gisiger,
cadre administratif
1968 à 1983



Mariette Ferré et
Gérald Dureault assurent le
bon fonctionnement des ÉFM.